

Parc naturel régional Livradois-Forez

# Bilan 2018

Charte 2011 - 2026



*l'Auvergne, côté soleil levant*

# Le territoire du Parc



**103 720 habitants**  
**163 communes labelisées et 4 communes associées**  
**311 035 hectares**

## Sommaire

### AXE 1

#### Un socle patrimonial facteur d'appartenance **3**

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels	4
Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	6
Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne	13
<b>Construire les paysages de demain</b>	<b>13</b>
Faire face au banal et cultiver l'ouverture	13

### AXE 2

#### Un territoire de ressources au bénéfice des habitants **15**

<b>Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire</b>	<b>16</b>
Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	16
<b>Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt</b>	<b>18</b>
Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	18
Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	20
Valoriser et transformer le bois sur place pour accroître sa valeur ajoutée	20

#### Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources **21**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	21
Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	21
Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs	22

#### Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines fondé sur des rencontres **22**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	22
Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	23
Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables	23

#### Valoriser les ressources en énergies renouvelables **24**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables	24
---	----

### AXE 3

#### Des pratiques plus durables pour une autre vie **25**

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale	26
Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	26
<b>Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie</b>	<b>27</b>
Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	27
Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	28
Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural	29

#### Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural **31**

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »	31
---	----

#### Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux **32**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie	32
---	----

#### Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement **33**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité	33
--	----

### AXE 4

#### Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet **35**

#### Activer le passage des idées aux actes **36**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu	36
Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc	37
Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	38
Impliquer les habitants dans les actions du Parc	38

#### Agir pour plus de solidarité **39**

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants	39
---	----

#### S'ouvrir aux autres et au monde par la culture **40**

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux	40
--	----

#### Politiques territoriales **41**

Programme LEADER	42
SCoT Livradois-Forez	42
Intercommunalités	44
Pays vallée de la Dore	44

#### Le Syndicat mixte **46**

Le Comité syndical	46
L'équipe technique	47
Le budget	48

## Des idées, aux actes

En 2018, l'Observatoire national de la Biodiversité a publié des chiffres alarmants sur l'état de la biodiversité en France corroborant les informations connues au niveau mondial. En jeu, l'utilisation des pesticides, la destruction des milieux naturels, le changement climatique. Nos territoires ruraux n'échappent pas à ces tendances même si elles sont parfois moins spectaculaires.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour les années à venir dans la Charte du Parc Livradois-Forez nous obligent à réfléchir à un développement plus sobre en énergie et en espace. Pour ce faire, il nous appartient de modifier nos façons d'agir et de consommer, pour un retour vers une économie de proximité soucieuse de la préservation et de la gestion des ressources locales.

Pour réussir, il nous faut encore approfondir notre connaissance et notre compréhension des milieux naturels et des espèces. Saluons en 2018 l'édition en partenariat avec le Conservatoire national botanique du Massif central d'une cartographie de la végétation du Livradois-Forez qui permet de situer précisément la diversité de ces milieux et les enjeux pour mieux les prendre en compte.

Le travail réalisé sur les forêts anciennes montre également l'exceptionnel potentiel de biodiversité du Livradois-Forez, avec la présence d'espèces indicatrices comme les petites chouettes, et les possibilités de valorisation économique à long terme par les aménités apportées par cette forêt.

De la gestion de la ressource en eau jusqu'à la forêt en passant par l'agriculture, le maître mot de nos

actions est « durable ». Ce mot ne doit pas être galvaudé, le Parc lui a concrètement donné tout son sens ; il a par exemple présenté aux acteurs de la forêt le dispositif Sylv'ACCTES qui permet de financer des travaux de sylviculture. Autre exemple, le Sylvotrophée, organisé à l'échelle des Parcs du Massif central, a mis à l'honneur les bonnes pratiques de sylviculture.

Avec le réseau « Entreprendre en Livradois-Forez » nous affirmons le Livradois-Forez comme une terre d'accueil pour des activités durables. Le Parc soutient également les initiatives citoyennes pour la transition énergétique comme le fait l'association Toits et Toi qui projette le développement de l'énergie photovoltaïque.

Je tiens aussi à remercier les nombreux acteurs du Projet Alimentaire Territorial construit avec le Grand Clermont pour une alimentation saine issue d'une production agricole locale et rémunératrice.

Enfin, le Parc n'abandonne rien sur l'impérieuse nécessité de transmettre, sensibiliser les jeunes générations à la préservation de leur environnement mais aussi à la réalité de ce que vivent leurs voisins paysans notamment.

Notre époque est caractérisée par la prise de conscience du lien entre les défis planétaires et les défis locaux. Agir localement est donc indispensable. Les Parcs naturels régionaux, et le Livradois-Forez en particulier, ont anticipé cette nécessité et mettent en œuvre des solutions pratiques. Elles doivent encore prospérer, s'élargir au plus grand nombre pour réussir la transition écologique et énergétique de notre société pour les générations futures.

**Tony BERNARD,**  
Président du Parc  
naturel régional Livradois-Forez,  
Maire de Châteldon.



AXE

1

# Un socle patrimonial facteur d'appartenance

# Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

## Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

### Catalogue et cartographie de la végétation du Livradois-Forez

Après plus de cinq années d'inventaire de terrain, de saisie et de conception cartographique, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC) et le Parc<sup>1</sup> ont édité deux cartes. La première représente la physionomie des végétations à travers 20 types et plus de 110 000 polygones cartographiés. La seconde expose la végétation potentielle répartie sur 47 séries et géoséries. Ce travail a été réalisé dans le cadre du programme de Cartographie de la végétation de la France métropolitaine lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire en 2011. Cette initiative vise à améliorer, sur certains territoires, la connaissance de la végétation, des habitats naturels et semi-naturels et de leur répartition afin de mieux les prendre en compte dans les politiques territoriales et les projets d'aménagement. L'expérimentation de cette méthode sur l'ensemble du Livradois-Forez est la première concrétisation de ce programme. Ce travail alimente aussi les outils de connaissance du Parc qui contribuent à la préservation du patrimoine naturel. Ces cartes ont été adressées aux communes membres du Parc et aux autres acteurs techniques du Livradois-Forez. Elles sont téléchargeables sur les sites internet du CBNMC et du PNRLF et les données ont été intégrées à l'atlas en ligne du Parc.

### Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

- Sa démarche de sensibilisation à la prise en compte de la Trame verte, bleue et noire (TVBN) s'étant terminée en 2017, le Parc a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Contrat Vert et Bleu (CVB)<sup>2</sup>, déclinaison territoriale, du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Cet outil opérationnel

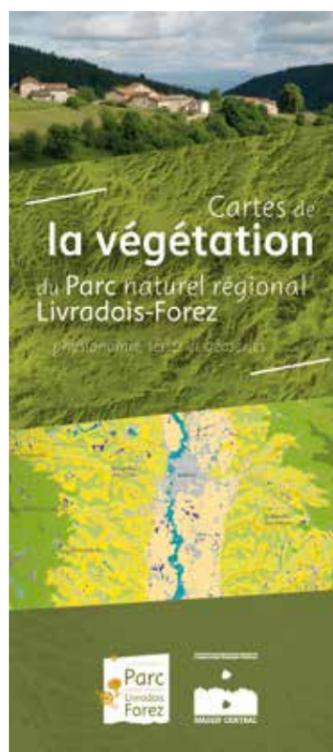
proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes vise à mettre en œuvre des actions de préservation et de remise en bon état de la TVB. Le Parc va coordonner cette démarche multi-partenariale qui soutiendra les acteurs locaux pendant 5 ans. Dans un premier temps, il envisage d'élaborer un CVB à l'échelle du bassin versant de la Dore<sup>3</sup>. En fonction des enjeux de continuité écologique, celui-ci pourrait être élargi aux espaces limitrophes. Le programme d'actions d'un CVB doit être structuré en quatre grands volets : pérennisation des espaces ; travaux de restauration, de préservation et de valorisation des continuités écologiques ; amélioration des connaissances ; animation et ingénierie de projets.

- Un bureau d'étude sélectionné en 2018 est chargé de réaliser un diagnostic et d'élaborer un programme en concertation avec les nombreux partenaires concernés. La première phase a été conduite fin 2018. Les principaux enjeux et les pistes à approfondir ont été mis en évidence et présentés au comité de suivi de cette démarche.

### Suivi des espèces remarquables

Dans le cadre du plan biodiversité du Parc, de l'amélioration des connaissances et du suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les chargés de mission réalisent des observations ou suivis dans les sites naturels dont ils animent les programmes d'actions.

- En 2018, malgré la présence du faucon pèlerin sur le rocher de la Volpie (commune de Job), il n'y a pas eu de preuve de nidification sur ce site malgré le prolongement d'un mois de l'arrêté d'interdiction de la pratique de l'escalade et le remplacement des panneaux d'information. En revanche, il était nicheur à Thiers.



(1) L'Institut géographique national (IGN), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et le laboratoire EVS Isthme de l'université de Saint-Etienne ont participé à cette réalisation.  
(2) Le Contrat vert et bleu est une démarche complémentaire du Contrat territorial de la Dore.

- Dans le cadre de la deuxième enquête régionale sur le Merle à plastron coordonnée par la LPO Auvergne<sup>1</sup>, le Parc a organisé des journées de prospection de cette espèce à enjeux qui est emblématique de la lisière supérieure forestière : 41 données d'observation ont été enregistrées entre avril et novembre sur le territoire de 5 communes du Forez.
- La présence de lichens patrimoniaux sur les Hautes Chaumes du Forez est confirmée par 13 données d'observation enregistrées sur le territoire de 4 communes. Il convient de souligner la confirmation (avec 11 données d'observation) de la redécouverte de *Sphaerophorus fragilis*, lichen patrimonial montagnard et subalpin en forme de Corail.

### Forêts anciennes et petites chouettes de montagne

- Avec 53 000 ha de sapinières pures et plus de 10 000 ha de hêtraies et hêtraies sapinières, le Livradois-Forez abrite 25 à 30% des sapinières du Massif central, soit l'un des plus importants massifs de sapins de France. Afin que les propriétaires forestiers et professionnels de la forêt prennent conscience de la nécessité de préserver cette richesse, le Parc a lancé des actions d'information et de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité forestière et d'incitation à une gestion sylvicole et environnementale des forêts d'altitude. Un cahier technique intitulé Les Forêts de montagne du Livradois-Forez, un patrimoine à cultiver a été édité. Ce document réalisé en partenariat avec l'ONF<sup>2</sup> et le CNPF<sup>3</sup> présente la forêt en Livradois-Forez et l'écosystème forestier et expose les trois itinéraires de gestion des boisements les plus présents en forêts d'altitude : la sapinière régulière d'altitude à dominante bois moyens ou gros bois, la sapinière-hêtraie irrégulière d'altitude, la futaie résineuse régulière d'altitude. Il est consultable sur le site Internet du Parc. Deux réunions d'information ont été organisées en 2018.
- À l'étage montagnard, ces forêts anciennes abritent de nombreuses espèces rares, notamment la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe, appelées « petites chouettes de montagne ». Leur présence est intimement liée aux boisements matures d'altitude car ceux-ci comprennent de vieux arbres d'espèces variées et des bois morts qui constituent l'habitat de ces oiseaux. Afin de préserver ces boisements anciens, le Parc a élaboré un projet qui vise notamment à préciser les liens entre les petites chouettes de montagne et les caractéristiques des sapinières-hêtraies montagnardes et à définir des préconisations pour une gestion sylvicole

qui favorise le maintien de boisements favorables aux petites chouettes de montagne.

- Pour mener à bien les inventaires de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe, le Parc a mis en place un réseau d'observateurs constitué de naturalistes amateurs passionnés et des LPO Auvergne et Loire qui a recueilli plus de 1 000 données d'écoute ou d'observation confirmant la présence de la Chouette de Tengmalm dans 55 communes du Livradois-Forez. La Chevêchette d'Europe est quant à elle présente dans 28 communes (plus de 330 données d'écoute ou d'observation ont été recueillies). En outre, la nidification a été prouvée en plusieurs points du Livradois et du Forez.
- A partir de ces données, une stagiaire a réalisé des analyses statistiques pour améliorer les connaissances des habitudes de ces deux espèces (utilisation de l'espace et habitat). Ce travail est tout à fait innovant car il s'appuie sur des cartographies d'une grande précision à une large échelle qui fournissent des informations très précises sur les habitats naturels, sur les caractéristiques forestières et sur l'ancienneté du couvert boisé. Cette étude décrit les préférences d'habitat de chaque espèce : toutes deux sont assez peu exigeantes quant à la composition de leur habitat mais elles préfèrent les forêts de résineux et les altitudes élevées. La chouette de Tengmalm évite les forêts trop morcelées. Ces résultats confirment les observations faites dans d'autres régions de France et d'Europe.
- Une rubrique du site internet du Parc est consacrée à cette action : <http://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/petites-chouettes-de-montagne-et-forets-anciennes/>. Un reportage vidéo a été réalisé.
- Cent vingt-et-un relevés forestiers réalisés en 2017 dans des sapinières et sapinières-hêtraies situées au-dessus de 1 000 m d'altitude ont été analysés en 2018. Les paramètres retenus (localisation et propriétés, types de boisement, structure des peuplements, répartition des classes de diamètre, surface terrière, arbres dominants, régénération, ancienneté présumée, couvert forestier, quantité de bois mort, habitats complémentaires, arbres à loge) indiquent que les sapinières et sapinières-hêtraies sont très majoritairement hétérogènes, qu'elles présentent des strates de végétation inférieures et intermédiaires développées, qu'une régénération naturelle existe, que ces forêts sont matures avec une bonne proportion de gros bois et de très gros bois et enfin que le bois mort au sol et sur pied est bien représenté. Ces éléments confirment la haute valeur écologique des sapinières et sapinières-hêtraies du Livradois-Forez.



Vallée de Chorsin (Loire)  
© Jean-Claude CORBEL

(1) Ligue de Protection des oiseaux  
(2) Office National des Forêts  
(3) Centre national de la propriété forestière

# Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

## Espèces animales protégées

Dans le Plan biodiversité adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires du Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour les espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux, il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives à propos desquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires.

### Le Sonneur à ventre jaune

- Le Parc poursuit le suivi de ce crapaud, dans le cadre du Plan régional d'actions qui est la déclinaison du Plan national. La campagne de 2018 montre que ce fut une année plutôt défavorable.
- Le Parc a engagé des actions pour la préservation des principaux noyaux de population dans leurs sites d'hivernage et zones de reproduction. Pour la période 2018-2019, ces actions ont été confiées au CPIE<sup>(1)</sup> Clermont-Dômes et à la SHNAO<sup>(2)</sup>. Elles sont regroupées en trois missions : réactualisation et amélioration des connaissances afin de mieux comprendre la répartition et l'évolution des populations ; sensibilisation des habitants, information des communes et des propriétaires privés concernés ; conseils de gestion et d'aménagements spécifiques pour la pérennisation des stations.
- Une « fiche espèce » a été rédigée en 2018 pour être remise lors des rendez-vous avec les élus, les propriétaires ou à la demande.
- Grâce à une animation du CPIE, les élèves et les enseignants de l'école de Manglieu ont découvert la présence du Sonneur dans leur commune.
- Un article sur le Sonneur à ventre jaune a été proposé aux communes concernées pour publication dans leur bulletin municipal.



Agrion à Lunules  
© Nathanaël LEFEBVRE

### Odonates

- Le Parc a étudié les sites de reproduction de deux libellules rares endémiques des tourbières. L'Agrion à lunules, espèce qui, en France, n'est présente que dans le Massif central, a été repéré dans seulement trois plans d'eau tourbeux du Livradois : l'étang de la Fargette (Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme) abrite la seule population conséquente, avec plusieurs centaines d'individus (probablement quelques milliers), tandis que l'étang de Marchaud (Saint-Bonnet-le-Bourg, Saint-Germain-l'Herm) et le lac de Malaguet en Haute-Loire (communes de Monlet, Sembadel et Félines) apparaissent comme des sites secondaires avec seulement quelques individus. La vulnérabilité de cette espèce à la prédation des poissons explique sa rareté dans le Livradois où la majeure partie des plans d'eau sont empoisonnés. Les vidanges d'étangs semblent par contre lui être très favorables. La Leucorrhine douteuse occupe certains trous d'eau des tourbières, en particulier les fosses d'extraction de tourbe. Seulement quatre sites favorables à la reproduction de cette espèce ont été repérés dans les monts du Forez : le Gourd des Aillères (commune de Sauvain, Loire) et les tourbières de Pradoux (commune de Valcivières, Puy-de-Dôme), Balayoux et Baracuchet (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme).

- En juillet, une balade nature sur le thème des libellules et des tourbières a été proposée par le Parc et l'association Sur les traces du coq noir : 11 personnes ont découvert les trésors de la tourbière de Balayoux.



Leucorrhine douteuse  
© LOZ - CC BY-SA 3.0

### La Pie-grièche grise

- L'Auvergne demeure le principal bastion de la Pie-grièche grise qui est l'un des passereaux les plus menacés de France. Le Parc a, en 2013, demandé à la LPO Auvergne de réaliser un inventaire des couples nicheurs dans le Livradois-Forez. Une vingtaine de couples ont été repérés dans la plaine d'Ambert, soit 2,5% des 800 couples français. Cette zone étant aussi celle où la densité est la plus élevée en Auvergne, l'enjeu de sa préservation y est fort. En 2015, l'Observatoire de la Pie-grièche grise a été installé pour assurer un suivi précis des populations et définir un plan d'actions pour le maintien de cette espèce. En 2018, la LPO Auvergne a effectué un bilan des 8 saisons de prospections ciblées réalisées par des bénévoles de son groupe local. Avec une moyenne de seulement 2,6 jeunes par couple et par an, le succès reproducteur apparaît très faible au regard des autres zones du Massif central. Ce constat est alarmant et amène à se poser la question de la pérennité, à long terme, de la présence de la Pie-grièche dans la plaine d'Ambert.
- Afin de repérer les éléments qui influent sur la présence et la reproduction de la Pie-grièche dans la plaine d'Ambert, un important travail de cartographie a été réalisé à partir des relevés des éléments structurants du paysage effectués par la LPO et des cartes d'habitats du Livradois-Forez. Il en ressort que les éléments structurants du paysage (haies, arbres isolés, clôtures) et les milieux ouverts influent

positivement sur la présence de l'espèce. En revanche, les surfaces cultivées ont un effet négatif sur le succès reproducteur.

- Parmi les actions de communication et de sensibilisation engagées, une conférence a été organisée à Beurières (Puy-de-Dôme) qui a réuni une trentaine de personnes.
- Afin d'anticiper le renouvellement des arbres du bocage qui dépérissent, le Parc a créé une pépinière de peupliers. Ceux-ci seront remis aux agriculteurs d'ici 3 à 4 ans.

### L'Azuré des mouillères

Une convention a été établie en vue de définir les modalités de préservation, d'entretien et de suivi des zones humides du sectionnal de Bréchnac à Monlet qui comportent des stations d'Azuré des mouillères (Phengaris alconalcon).

La convention s'appliquera sur les parcelles sectionnelles humides, présentant pour certaines des populations importantes d'Azuré des mouillères, espèce de papillon menacée, pour une surface totale de 15ha environ. Elle sera signée en 2019 dans le but de :

- confirmer la volonté partagée de la commune de Monlet, du PNR Livradois-Forez et du CEN Auvergne de préserver la valeur écologique des parcelles sectionnelles de Bréchnac et les usages agricoles qui y contribuent, ainsi que leur rôle dans la préservation de la ressource en eau.
- définir le cadre dans lequel les actions pourront être menées par chacune des parties.



Azuré des mouillères  
Par Vítězslav Maňák  
Travail personnel, CC BY-SA 3.0



Pie-grièche grise © LEMOIGNE

(1) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement  
(2) Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny



### Complexe minier de la vallée de la Senouire

- En 2018, le propriétaire de 32 parcelles (10,47 ha) a demandé que sa charte Natura 2000 soit reconduite.
- Avec 22 chartes concernant 122,47 ha (215 parcelles), ce site Natura 2000 réalise le meilleur taux d'engagement de la Haute-Loire.
- Les travaux d'aménagement des fermes du clocher de Sainte-Marguerite et des combles de l'église de Chassagnes ont permis un retour progressif du Petit Rhinolophe : au cours du suivi annuel des colonies de reproduction 35 individus (35 femelles gestantes) ont été repérés à Sainte-Marguerite et 5 (4 femelles et 1 jeune) à Chassagnes. La grange de Clergeat et le préventorium de Chavaniac-Lafayette n'abritaient aucun individu.
- La concertation avec les organisateurs de quatre manifestations sportives de véhicules à moteur a permis d'adapter certains tracés et d'aménager les traversées de cours d'eau.
- Ce site Natura 2000 a été intégré au projet ELEVE mené par le CEN<sup>1</sup> pour une maîtrise du parasitisme des troupeaux qui respecte l'environnement. Cette démarche concerne les sites Natura 2000 qui appliquent des mesures visant à limiter l'impact des antiparasitaires du bétail sur les coprophages qui sont des proies d'espèces d'intérêt communautaire (oiseaux et chauves-souris). Un agriculteur de la vallée de la Senouire a accepté de participer à ce projet.

### Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes

- Le Parc et l'ONF ont préparé un contrat Natura 2000 forestier qui permettrait de conserver certains arbres et des îlots de sénescence dans la forêt sectionale de Virennnes (commune du Monestier, Puy-de-Dôme) : estimation des secteurs à enjeux, propositions d'îlots, présentation aux élus du potentiel d'un tel contrat, inventaire et marquage des arbres qui ne devront faire l'objet d'aucune intervention sylvicole pendant 30 ans, réalisation d'une cartographie fine, estimation financière, rédaction d'un cahier des charges.
- Les résultats du suivi 2017 de l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire et de la tourbière ont été présentés en 2018 et comparés à ceux de 2009 et de 2012. Globalement l'évolution générale de la végétation, de la flore et des habitats est favorable : l'habitat d'intérêt européen prioritaire « haut marais actif à sphaignes » se maintient et se développe. Une évolution vers les « tourbières boisées », autre habitat d'intérêt européen prioritaire, ou vers des stades régressifs dus à des chablis ou des remontées de nappes, correspondant à l'habitat d'intérêt européen « prairie à Molinie », et vers divers autres

habitats de bas marais peut être envisagée. Ces résultats poussent à laisser la végétation poursuivre sa dynamique naturelle.

### Auzelles et Cavit  mini re de la Pause

- Le suivi hivernal des populations de chiroptères a permis d'observer 54 individus appartenant à 7 espèces dans les différentes cavités du secteur d'Auzelles et des secteurs voisins dont les populations sont en connexion avec celle de ce site Natura 2000, le Petit rhinolophe étant connu pour fréquenter un réseau de gîtes dont l'occupation peut varier d'une année à l'autre. Seulement 10 individus ont été observés dans le site de la Cavit  mini re de la Pause. Lors du suivi estival des populations, 12 femelles gestantes de Petit Rhinolophe  taient pr sentes dans le g te de reproduction d'Auzelles. La prospection de l' glise d'Aubusson d'Auvergne a r v l  la pr sence de chauves-souris dans l' glise et permet d'envisager qu'une colonie de mise-bas est situ e   proximit  de celle-ci. Une campagne de recherche des gites   chauve-souris a  galement  t  men e sur le territoire du site Natura 2000 Dore et affluents (voir ci-apr s).
- Un coll ge et une  cole primaire de Courpi re ont b n fici  du projet p dagogique sur les chauves-souris propos  par le Parc. Avec une animatrice de l'association Chauve-Souris Auvergne, les  l ves ont d couvert diff rentes esp ces de chiropt res, leur biologie et les interactions entre la chauve-souris, son habitat et son r gime alimentaire (approche syst mique de l' cologie) et se sont initi s   la chiropt rologie et   la m diation faune sauvage.   l'automne, une classe de CM2 s'est lanc e dans une d marche d'enqu te de voisinage pour rechercher de nouvelles colonies de chauves-souris. L'ensemble de ces travaux a  t  relat  dans une exposition qui sera pr sent e en 2019.
- Dans le cadre de sa mission d' valuation d'incidences, le Parc a poursuivi le suivi du dossier des travaux sur le barrage d'Aubusson d'Auvergne (voir Bilan 2017). Il a  galement veill    pr venir d' ventuels d rangements des colonies et d gradations des cavit s mini res.

### Dore et affluents

- La F d ration d partementale pour la p che et la protection des milieux aquatiques du Puy-de-D me a men  une importante  tude sur les populations d'Ecrevisse   pattes blanches : recherche de cette esp ce dans 4 secteurs non encore prospect s, suivi de l' volution des populations dans 2 secteurs inventori s 10 ans auparavant, caract risation des habitats de l'esp ce, identification des menaces pesant sur ces habitats et proposition d'actions   mettre en  uvre. Ce suivi



Petit rhinolophe - Cavit  d'Auzelles  
 Emilie ARDOUIN



Drosera - tourbi re de Virennnes  
 Emilie ARDOUIN



L'Ance - Riviere   moules perli res  
 Emilie ARDOUIN

(1) Conservatoire d'espaces naturels

a concern  24 stations r parties sur plusieurs affluents. Les inventaires ont  t  r alis s sur 200 m lin aires   l'amont de ces points strat giques et autant   l'aval. La morphologie du cours d'eau au niveau de chaque station a  galement  t  caract ris e. Le comptage des individus a  t  compl t  par le sexage et le calibrage. Les r sultats de cette  tude sont inqui tants : les populations sont toujours pr sentes mais en r gression. Les causes de cette situation sont identifi es : progression des esp ces exotiques envahissantes et d gradation des milieux (enr sinement, d structuration des berges par pi tinement, ripisylves discontinues).

- Suite   l' tude r alis e en 2017 sur les chauves-souris et leurs habitats pr f rentiels, un suivi des colonies connues a  t  r alis  en 2018 en p riodes d'hibernation et de reproduction. Un inventaire des populations dans les ouvrages d'art (dont 23 ponts), 100 b timents communaux a compl t  cette  tude. Avec 160 Petits Rhinolophes rep r s en hiver, la crypte de l' glise d'Olm t est le plus important site d'Auvergne pour cette esp ce prioritaire. Une  tude des habitats de chasse potentiels de deux esp ces, le Petit Rhinolophe et la Barbastelle d'Europe, a permis de d finir un sch ma d'habitats favorables.
- L'ambrosie  tant particuli rement pr sente sur les bords de Dore, le Parc anime un groupe de r f rents communaux charg s de recenser les foyers de pr sence et de mettre en place des moyens de gestion efficace : en 2018, il a organis  trois r unions et une « formation terrain ». Il a  galement g r  les signalements de pr sence, r alis  des prospections, accompagn  ses partenaires pour la mise en place de mesure de gestion.
- Le Parc a suivi 23 projets : enfouissement de lignes  lectriques, restauration de la continuit   cologique, cr ation de voiries foresti res, travaux sur des ponts routiers, am nagements. Il a fourni   des ma tres d'ouvrage des informations sur les habitats naturels et habitats d'esp ces d'int r t communautaire et sur les pr cautions   prendre pour leur pr servation. Il a en outre  t  sollicit  pour donner son avis et  mettre des pr conisations sur plusieurs projets d'am nagement, d'activit s, de documents de planification et de manifestations sportives.

### Rivi res   Moules perli res de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- L'Ance du Nord abrite l'une des plus importantes populations de Moules perli res d'Auvergne et sans doute de France. En outre, elle est l'une des rares rivi res o  la pr sence de jeunes individus est av r e. Cette esp ce est  galement pr sente dans l'Arzon et la Dolore mais les effectifs sont plus faibles. Ces trois

cours d'eau et leurs affluents n cessitent donc une attention toute particuli re : ils sont en partie class s Natura 2000. Fort de son exp rience d'animation de 8 sites Natura 2000, le Parc a  t  charg , fin 2017, de l'animation de ce site.

- En l'absence de donn es r centes sur l' tat des populations de Moule perli re et d'informations sur les causes de leur r gression pr sum e, une campagne de prospection compl mentaire a d but  en 2018 par un d nombrement des effectifs de Moules perli res. Un  chantillonnage de 20 m tous les 200 m a  t  r alis  sur 40,4 km de l'Ance du Nord et 9 km de l'Arzon. Une recherche de juv niles par tamisage des s diments a compl t  la recherche visuelle des adultes par aquascope. La population totale sur l'Ance est estim e   3 624 individus, dont 1/3 au sein du p rim tre Natura 2000. La r gression constat e depuis l'inventaire de 1998 et 2001 est de l'ordre de 56%. Sur l'Arzon, la population est estim e   1 632 individus, tous dans le site Natura 2000. Les donn es ant rieures disponibles n'ont pas permis de chiffrer la r gression sur l'Arzon mais elle semble effective sur la partie aval. En outre, tr s peu de jeunes ont  t  trouv s. Ce qui indique que la population est fonctionnellement  teinte. Cette  tude devrait se poursuivre en 2019 et 2020 avec un relev  des variables environnementales et la r alisation d'une cartographie. Ce qui permettra d'identifier les facteurs de la d gradation de la population et de proposer une gestion du bassin versant, de la rivi re dans son ensemble ou de certains tron ons.
- Un projet de d frichement suivi de la restauration d'une prairie p tur e sur le territoire de la commune de Saillant (Puy-de-D me) a  t   tudi  par le Parc. Ces parcelles se trouvant   environ 400 m d'un cours d'eau du site Natura 2000 avec un fort d nivel , il a  t  recommand  de limiter le lessivage vers le ruisseau des constituants du sol et de substances phytosanitaires par l'implantation d'une haie ou le maintien d'une bande enherb e aux points bas des parcelles.
- Un film d'animation sur le cycle de reproduction de la Moule perli re et les enjeux de sa conservation a  t  r alis  dans le cadre du projet p dagogique men  par le Parc avec l' cole primaire de Sauvessanges (Puy-de-D me). Ce court-m trage intitul  « Ma Vie de Moule perli re » est constitu  de dessins des enfants. Il est destin    servir de support   la communication sur ce site Natura 2000. Un flyer de pr sentation a  t  r alis  par le Parc pour accompagner sa diffusion. Il a  t  pr sent  en avant-premi re au cin ma de Sauvessanges puis projet    l'automne dans les circuits de Cin -Parc. Le Parc l'a transmis au SMAT du Haut-Allier,   l'association Bil-

lom Nature et au CPIE Collines Normandes. Enfin, on peut le retrouver à la page Internet de l'émission de France Inter La Marche de l'histoire <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-29-aout-2018>.

- Une page dédiée à ce site Natura 2000 a été créée sur le site internet du Parc.

### Autres sites protégés

#### Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

La serpentine, roche rare ultra-magnésique qui accueille une flore rarissime, est présente sur le territoire de la commune de Saint-Préjet-Armandon. Ce haut-lieu botanique est classé site prioritaire par le Schéma départemental des espaces naturels sensibles de Haute-Loire. Toutefois, en raison de la déprise agricole, ces affleurements et les pelouses sèches environnantes sont soumis à un enrichissement croissant qui menace la flore et la faune spécifiques. Afin de stopper ce phénomène, le Parc a préparé, en 2018, l'installation d'un parc de pâturage pour pouvoir confier l'entretien de ce site, à partir de 2019, à un troupeau de brebis et de chèvres. La diffusion d'une plaquette d'information via le bulletin municipal et une intervention devant le Conseil municipal ont permis d'expliquer l'intérêt et la faisabilité du pâturage et d'échanger sur le potentiel pédagogique du lieu. Les travaux réalisés depuis 2014 (inventaires naturalistes, chantier d'entretien menés avec le lycée de Bonnefont) et ce projet de gestion pastorale ont alimenté le contenu d'un plan de gestion en cours de rédaction.

#### Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

2018 était la première année de mise en œuvre du plan de gestion de la RNR du lac de Malaguet (communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire). Plusieurs actions ont été conduites : étude de la qualité de l'eau du lac et des sources qui l'alimentent ; inventaire des criquets et sauterelles, espèces indicatrices de l'état de conservation des prairies et pelouses ; étude de la faisabilité économique d'une réduction des intrants agricoles sur le bassin versant proche ; sensibilisation des usagers du site à la réglementation mise en place ; organisation de 7 balades thématiques et d'un chantier participatif de 3 jours (arrachage des massifs de Spirée de Douglas, un arbuste échappé des jardins qui envahit certaines berges du lac, et création d'une œuvre de Land'art sur la plage) ; création par une classe de première du lycée agricole de Brioude-Bonnefont d'un tressage constitué de branches de saules destiné à restaurer un tronçon de la berge du ruisseau.

### Autres sites

Le suivi de la gestion pastorale dans la vallée du Fossat a permis de mieux préserver les berges du ruisseau et d'équiper deux tourbières des Hautes-Chaumes d'une clôture de protection. Dans le cadre de la gestion de l'Espace naturel sensible de la vallée du Fossat (commune de Job), confiée au Parc par le Département du Puy-de-Dôme, le Parc a en outre mis en place un réseau de points de suivi photographique (prises de vue tous les 5 ans), réalisé un cahier pédagogique destiné aux enseignants de classes du primaire et du secondaire et rencontré des propriétaires et des usagers. Six animations grand public estivales ont par ailleurs été proposées aux visiteurs pour les sensibiliser à la faune sauvage.

#### Paiements pour services environnementaux (PSE)

L'IPAMAC (association Inter Parcs Massif central qui regroupe 9 parcs naturels régionaux et le Parc national des Cévennes) accompagne et coordonne depuis 2017 une expérimentation sur les Paiements pour services environnementaux (PSE) qui a été lancée par les parcs naturels régionaux du Haut-Languedoc, de Millevaches en Limousin, des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez. Les PSE visent à rémunérer des acteurs pour un changement volontaire ou le maintien de pratiques favorables à l'environnement, au-delà des obligations réglementaires. Pour le Livradois-Forez, cette expérimentation concerne, d'une part, les services environnementaux liés à la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet et, d'autre part, l'adaptation de la gestion forestière à proximité des périmètres de captage d'eau potable. L'IPAMAC – qui a obtenu des financements au titre des crédits Massif central (FEDER<sup>(1)</sup> et FNADT<sup>(2)</sup>) – et chaque Parc signeront une convention de partenariat précisant les conditions de l'expérimentation et les modalités de participation du Parc.



Lac de Malaguet - Prise de vue au drone ©Jacques JACOB



Pelouse serpentinicole à Saint-Préjet  
©Nathanaël LEFEBVRE



Notholène de Marenta sur serpentine  
©Nathanaël LEFEBVRE

- (1) Fonds européen de développement régional
- (2) Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

## Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

### Kit éco-manifestation

Afin de mieux accompagner les manifestations de pleine nature, le Parc a créé un kit « éco-manifestation » qui comprend un guide des bonnes pratiques, une grille d'auto-diagnostic de l'organisation, des panneaux de présentation, des drapeaux du Parc, les éléments d'un balisage éphémère et/ou réutilisable, des dotations pour sensibiliser à l'appartenance au Parc. Ce kit a été testé à l'occasion de 6 éco-manifestations : 4 trails, un enduro VTT et un festival.

### Manifestations de pleine nature non motorisées

Le Parc a étudié le parcours de 21 manifestations de pleine nature non motorisées sur lesquelles il a émis des avis. Il propose à leurs organisateurs des bombes de craie biodégradable, des gobelets réutilisables et des outils de connaissance du territoire.

### Manifestations de pleine nature motorisées

- A la demande du Préfet du Puy-de-Dôme, le Parc a réalisé 10 études de parcours de manifestations motorisées et émis 1 avis. Il a effectué un constat d'après course.
- Deux particuliers ont demandé des renseignements sur la circulation motorisée.

### Mission neutre en carbone

Fin 2017, la mission Tourisme durable du Parc a testé le dispositif de compensation carbone de la société EcoAct. Ayant émis plus d'1,2 tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> en parcourant plus de 5 100 km, elle a, à l'occasion d'une réunion de l'association Coccinelle, proposé trois projets de compensation aux prestataires touristiques. A l'unanimité, ceux-ci ont choisi UgaStoves qui soutient, en Ouganda, la production et la distribution de foyers de cuisson qui permettent de réduire la consommation de bois et contribuent ainsi à la lutte contre la déforestation.



## Construire les paysages de demain

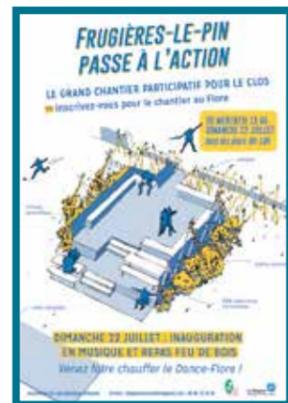
### Faire face au banal et cultiver l'ouverture

#### Les Ateliers du paysage

- Depuis plusieurs années, le Parc organise des Ateliers du paysage qui permettent aux communes de mobiliser les habitants et les usagers pour la conception et la réalisation d'un projet d'aménagement d'un espace public ou d'un site paysager. Ces ateliers participatifs jouent un rôle dans la sensibilisation à la culture paysagère des habitants qui apprennent à repérer les éléments du patrimoine local. Deux ateliers ont été menés en 2018.
- Dans la continuité de la plantation d'un verger patrimonial réalisée en 2017 à Frugières-le-Pin (Haute-Loire), une structure en bois combinant une terrasse, des tables de pique-nique ainsi qu'une estrade et une scène a été installée dans le Clos, site stratégique du centre-bourg. Cet aménagement, dont l'objectif est de recréer du lien social, a été conçu lors de deux ateliers de concertation, avec l'appui du collectif d'architecte le Pari des

Mutations Urbaine. Il a été réalisé, en juillet, en cinq jours de chantier participatif rassemblant une vingtaine de personnes par jour.

- A Saint-Jean-Saint-Gervais (Puy-de-Dôme), la restauration de 45 mètres linéaires d'un mur de soutènement de terrasses en pierre sèche situés au pied de l'église et de l'ancien presbytère contribue à la remise en valeur du site. Cette reconstruction, encadrée par des maîtres artisans professionnels de l'association L'Œil et la Main, s'est déroulée en trois temps, d'avril à juin : trois jours de formation de 8 stagiaires du GRETA Livradois-Forez ; un chantier participatif de trois jours rassemblant une vingtaine de bénévoles par jour et clôturé par une visite guidée patrimoniale animée par le Pays d'art et d'histoire du Pays d'Issoire ; et, enfin, deux journées de finition avec la participation de huit jeunes d'une Mission locale et de deux jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse du Puy-en-Velay.



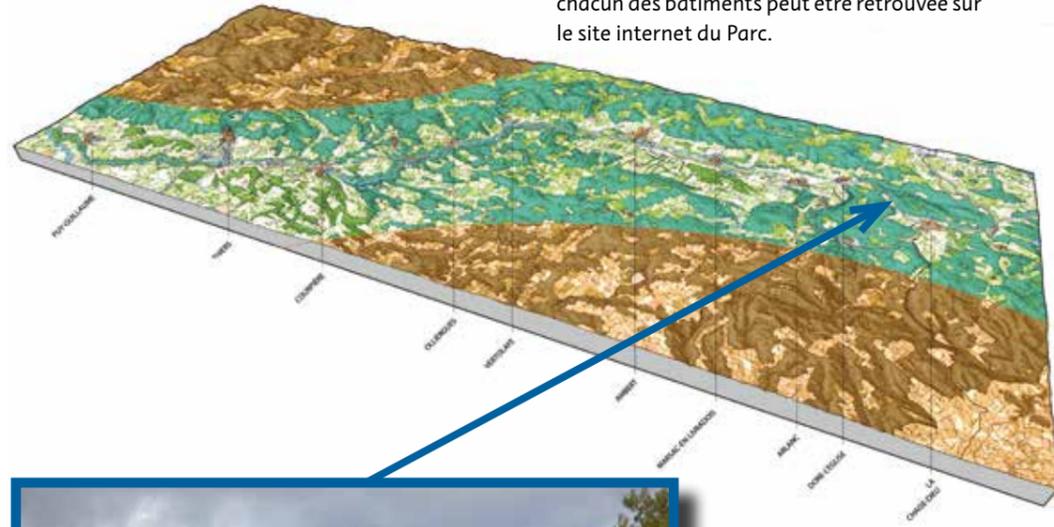
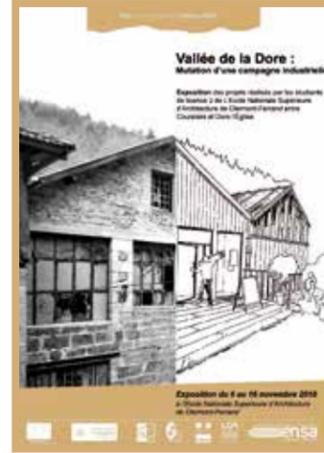
## Plan paysage pour la RD 906

L'élaboration du plan d'actions pour les paysages de la RD 906 (vallée de la Dore) a été engagée en 2017. Après la mise à jour du diagnostic, 4 ateliers thématiques (forêt et filière bois ; infrastructure routière ; patrimoine culturel et industriel ; eau et agriculture) ont été organisés afin de valider les enjeux paysagers identifiés et de formuler les objectifs de qualité paysagère (OQP) qui ont été cartographiés.

- L'année 2018 a été consacrée à la finalisation du plan d'actions du Plan de paysage Vallée de la Dore et de la route D 906 qui constituent un axe structurant du Livradois-Forez. Sur la base de ce programme global d'aménagement, les conseils départementaux de la Loire et du Puy-de-Dôme et plusieurs communes et communautés de communes ont signé une convention d'objectifs avec le Parc.
- Ce plan d'actions et le diagnostic préalable ont été édités sous forme d'un recueil de six livrets.
- Une mission de stage de 6 mois, financée par le Parc et portée avec le Syndicat ferroviaire

du Livradois-Forez, a été consacrée à la préparation du projet de réouverture paysagère le long de la ligne ferroviaire du Livradois-Forez afin de permettre la découverte des paysages et du patrimoine bâti (notamment l'abbatiale de La Chaise-Dieu) à partir des trains touristiques qui la parcourent. Dans un périmètre d'étude comprenant les portions de voie ferrée situées entre Courpière et Ambert et entre Arlanc et Sembadel, le stagiaire a répertorié l'ensemble des sites à enjeux et identifié les parcelles boisées ou enfrichées.

- Le Parc a engagé un partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand sur le thème du patrimoine industriel de la vallée de la Dore. Pendant trois mois, 60 étudiants de troisième année ont fait l'inventaire des bâtiments industriels - désaffectés ou non - situés de Courpière à Dore-l'Église et réalisé un travail prospectif sur leur mutation. Cette mission a été présentée sous forme d'une exposition intitulée Vallée de la Dore : mutation d'une campagne industrielle. Une présentation synthétique de chacun des bâtiments peut être retrouvée sur le site internet du Parc.



D906 entre Dore-l'Église et La Chaise-Dieu  
©Yoann LOUBIER

Soutènement en pierre sèche à Saint-Jean-Saint-Gervais  
©Samuel RIO-DERREY



AXE

2

Un territoire de ressources  
au bénéfice des habitants

# Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

## Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

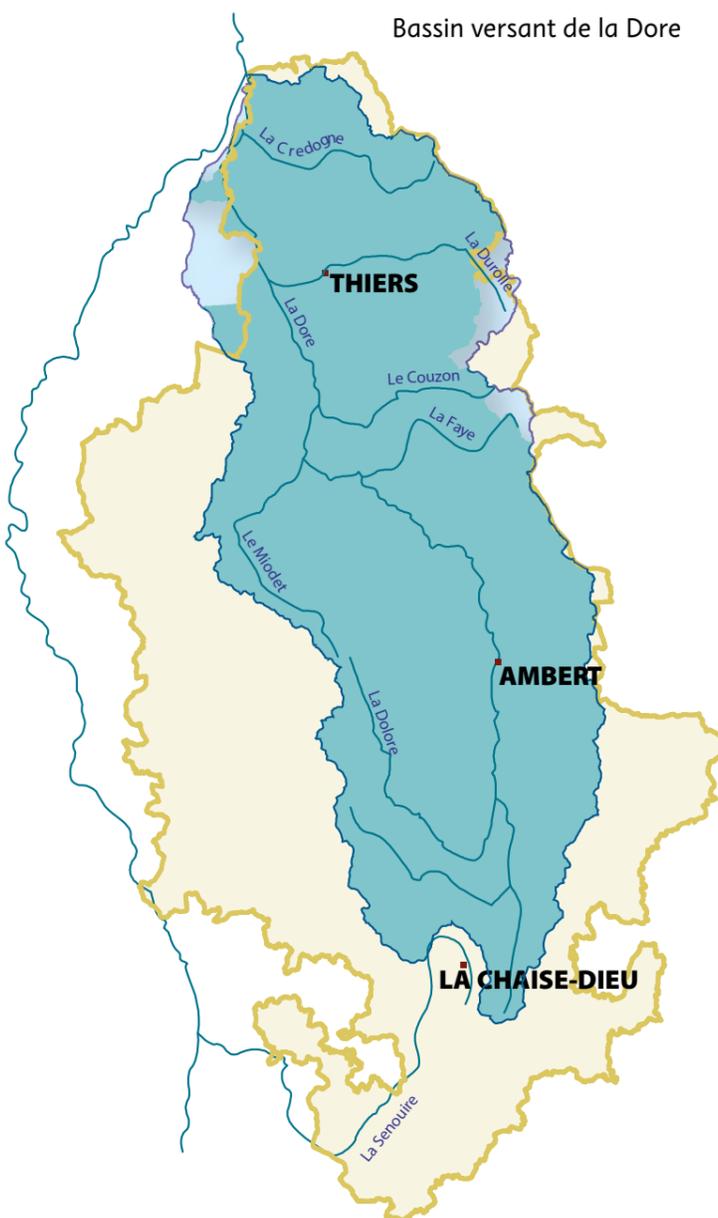
### SAGE Dore

- Ainsi que le prévoit le nouveau SDAGE<sup>1</sup> Loire-Bretagne, le SAGE<sup>2</sup> Dore a lancé une étude complémentaire sur les têtes de bassin versant. Celle-ci permettra d'établir une typologie des têtes de bassin versant basée sur les habitats naturels et les caractéristiques hydromorphologiques et de proposer une adaptation des modalités de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques aux caractéristiques spécifiques à ces espaces. 2018 a été consacrée à la finalisation de la définition et de la cartographie des têtes de bassin versant et à la réalisation de la phase 2 : caractérisation d'une typologie des têtes de bassin versant. La phase relative aux nouvelles modalités de gestion sera réalisée en 2019.
- En tant que structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE Dore, le Parc a souhaité conduire, en lien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, une réflexion sur l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour élaborer un schéma qui garantisse une gestion intégrée de la ressource en eau sur l'ensemble de ce bassin versant. En 2017, un prestataire a été chargé d'analyser les conditions de mise en œuvre de cette compétence, de proposer une méthode d'organisation à l'échelle du bassin versant de la Dore et de définir les modalités techniques, juridiques, fiscales et financières les plus adaptées à l'exercice de la compétence GEMAPI par les 9 EPCI<sup>3</sup> de ce territoire (régie, délégation ou transfert). La première phase de cette étude a permis d'identifier un scénario dont les modalités ont été précisées en 2018. Deux instances de concertation ont été créées. L'une composée des directeurs généraux des services des EPCI, l'autre réunissant leurs présidents et vice-présidents, des élus des conseils régional et départementaux, la sous-préfète d'Ambert et le directeur de la délégation Allier-Loire amont de l'Agence de l'eau.

- Pour que les EPCI puissent lui déléguer leur

compétence GEMAPI le Parc a, fin 2018, intégré la "Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore" dans ses statuts.

- Dans le cadre de la réflexion sur la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Dore, un atelier SMAG (Self modeling for assessing governance) a été organisé par le Parc et animé par l'IRSTEA<sup>4</sup>. Le SMAG est un outil interactif de diagnostic qui permet de mieux comprendre la gouvernance locale de l'eau pour la partager et en tirer des enseignements pour le futur. Quatre élus du Parc et d'autres collectivités ont participé à cet atelier.
- Dans le contexte de mise en œuvre de la compétence GEMAPI et alors que le bassin versant de la Dore est géré par trois contrats territoriaux qui se trouvent à trois stades différents, l'Agence de l'eau Loire Bretagne a manifesté sa volonté de ne financer, à partir de 2019, qu'un seul Contrat territorial Dore. Ceci afin de permettre une cohérence de bassin versant - tant pour la gestion des milieux aquatiques que pour la GEMAPI -, d'optimiser les moyens mis en œuvre pour améliorer l'état des masses d'eau, d'étendre la démarche d'élaboration multi-partenaire et multithématique initiée sur la Dore aval et de déployer l'équipe « rivière » du Parc sur l'ensemble du bassin. L'Agence de l'eau a confié au Parc l'élaboration de ce contrat territorial unique et de son programme d'actions. La chargée de mission Eau et milieux aquatiques du Parc et les animateurs des trois Contrats territoriaux ont travaillé à l'harmonisation des programmes d'actions et à la définition de la stratégie du futur Contrat territorial Dore. Cette démarche est menée en concertation avec les EPCI concernés. Le Contrat territorial Dore sera finalisé en 2019.
- En novembre, le tiers-lieu de l'usine du May, ancienne coutellerie située au cœur de la Vallée des usines à Thiers, a accueilli la première réunion des animateurs de contrats territoriaux rivières de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui était animée par l'asso-



- (1) Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- (2) Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- (3) Etablissement public de coopération intercommunale
- (4) L'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

ciation Rivière Rhône-Alpes Auvergne. Une quarantaine de techniciens ont échangé sur leurs pratiques et expériences et ont assisté à la présentation de nouveaux outils financiers : le Contrat vert et bleu de la Région et le Contrat territorial du même programme d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

- Depuis 5 ans, l'association Logrami (Loire grands migrateurs) survole en hélicoptère 104 km le long de la Dore - depuis sa confluence avec la Doloue, à Marsac-en-Livradois, jusqu'à sa confluence avec l'Allier - pour compter les frayères de saumons. Leur nombre varie fortement d'une année sur l'autre : 7 en 2011, 11 en 2012, aucune en 2015, une en 2017. L'organisation de pêches électriques dans des sites référents permet de mesurer l'abondance de jeunes saumons. Il apparaît que cette présence est très faible à faible. Toutefois, il est avéré que le bassin de la Dore présente des potentialités non négligeables pour accueillir la reproduction de salmonidés tout en assurant une bonne survie des œufs sur ses parties moyenne et amont. Cependant, malgré le déversement d'alevins depuis 2010, les saumons n'exploitent pas significativement ce potentiel productif. La quasi-absence de retour de géniteurs révèle des problèmes pour l'accomplissement des étapes du cycle biologique des individus déversés : croissance en rivière, descente à la mer, retour au lieu de naissance. La présence d'ouvrages hydro-électriques en aval explique le faible nombre de retours.

## Vers un contrat territorial Dore aval (557 km<sup>2</sup>, 41 communes)

- Depuis 2015, le Parc travaille à l'élaboration du Contrat territorial Dore aval. Cette construction nécessite de disposer d'un diagnostic suffisamment précis pour établir un programme d'actions adapté aux problématiques de ce sous-bassin versant et, par la suite, évaluer la mise en œuvre de celui-ci. Pour cela, trois études préalables ont été menées. Leurs conclusions ont été rendues en 2018 et adoptées par le Comité de pilotage de ce projet de Contrat territorial.
- L'étude sur l'état initial de la qualité écologique des eaux a révélé que l'état écologique de 8 des 9 masses d'eau de ce bassin versant est dégradé et insuffisant par rapport aux exigences européennes. Cette situation semble plus préoccupante qu'en 2015 : l'état des lieux présenté alors par l'Agence de l'eau comptabilisait 5 masses d'eau n'atteignant pas le bon état écologique. Mais, en fait, ce décalage ne révèle pas une dégradation de la qualité. Il s'explique par la prise en compte de cours d'eau qui n'avaient pas été explorés auparavant et par l'augmentation du nombre de paramètres. Les connaissances qu'apporte cette étude vont permettre de faire des propositions d'actions pertinentes pour restaurer cet état écologique.
- L'état de près de 59% du linéaire des cours d'eau principaux expertisés dans le cadre du diagnostic hydromorphologique est dégradé. Les causes de cette situation diffèrent selon les tronçons : berges artificialisées en zones urbaines ou périurbaines (enrochements,



Repas de la couleuvre  
©Christiane CHAMPILOU

murs de bâtiments, soutènement de routes ou de voie ferrée), biefs qui dérivent une partie du débit des cours d'eau sans restitution, berges dégradées en raison d'une mauvaise gestion ou par le piétinement des troupeaux, ruptures de la continuité écologique...

- L'étude de faisabilité foncière et financière de la mise en œuvre d'actions a mis en évidence que des acquisitions foncières seront nécessaires pour préserver les érosions en cours et permettre une démarche de restauration.
- Au fil de la finalisation de ces études, se sont dessinés les enjeux et objectifs auxquels répondra le Contrat territorial. Etant donné la diversité des pressions que subissent les cours d'eau, le programme de ce Contrat devra être constitué d'un panel d'actions multithématiques. A l'échelle du bassin versant de la Dore, ce programme devra participer à la reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés, au maintien ou à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la gestion quantitative de la ressource en eau et à l'anticipation des conséquences du dérèglement climatique. Pour ce faire, des actions portant sur la restauration de l'hydromorphologie, de la dynamique fluviale, de la continuité écologique et de l'état des zones humides et sur la biodiversité des milieux aquatiques ont été proposées. La réduction des pollutions agricoles, urbaines

et industrielles sera également nécessaire. Il conviendra en outre de prévoir des mesures de gestion des déficits quantitatifs et de prévention des inondations.

- Le diagnostic agricole du bassin versant de la Dore aval a fourni au Comité de pilotage les éléments nécessaires pour élaborer le volet agricole du futur Contrat territorial et pour définir les MAEC. Entre 2016 et 2018, le programme d'actions de ce volet agricole a été élaboré avec un panel d'agriculteurs du territoire, des techniciens et des élus.
- Le Parc a été sollicité en amont de projets : mise en conformité du plan d'eau des Planchettes et réouverture de deux portions de cours d'eau busés (La Monnerie-le-Montel, Puy-de-Dôme), rétablissement de la continuité écologique de 4 ouvrages sur la Dore (Thiers et Peschadoires, Puy-de-Dôme), achat d'une forêt à Iloa pour compenser la destruction des zones humides de Matussière (Communauté de communes Thiers Dore et Montagne), réglementation des boisements intercommunale (Thiers, Dorat et Escoutoux), mise aux normes du barrage d'Aubusson d'Auvergne (rédaction d'une note d'enjeux), implantation d'une passerelle sur un bief de la Durolle pour le Chemin de Montaigne à Thiers (rédaction d'une note d'enjeux).

## Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

### Sylv'Acctes, projet sylvicole territorial

Fin 2018, le Parc a présenté aux acteurs du secteur sylvicole le dispositif Sylv'ACCTES qui permet aux propriétaires forestiers de bénéficier de 70% de subventions pour financer certains travaux. Au préalable, le Parc avait pris l'initiative, en 2017, de lancer la construction d'un Projet sylvicole territorial (PST) qui définit les itinéraires de gestion éligibles à ces financements. Ce PST a été construit avec des professionnels de la filière, des acteurs de la protection de l'environnement et des collectivités qui se sont fortement mobilisés. Adapté au Livradois-Forez, ce PST, pour lequel 3 iti-

néraires ont été retenus, prend en compte la diversité de ses forêts et leurs difficultés. Il vise la production de bois de qualité tout en tenant compte de la biodiversité et des changements climatiques. Pour cela, il privilégie une sylviculture utilisant les dynamiques naturelles comme la régénération naturelle ou la diversité des essences. En adhérant à l'association Sylv'ACCTES, le Parc permet au Livradois-Forez de rejoindre 8 autres territoires de la région déjà engagés dans cette démarche. Le dispositif Sylv'ACCTES est actif sur le territoire du Parc depuis octobre 2018.

### Sylvotrophée 2018

Mettre en valeur les plus belles forêts (publiques ou privées) et une gestion qui allie production de bois de qualité, atouts pour l'accueil du public et préservation de la biodiversité forestière. Tel est l'objectif du Sylvotrophée, une initiative de l'IPAMAC. Sept parcs naturels du Massif central ont participé à la première édition de ce concours, dont celui du Livradois-Forez qui avait choisi pour thème « les sapinières hêtraies ». Cinq propriétaires ont répondu à l'appel à candidature lancé début 2018. Le lauréat, désigné en novembre par un jury composé de 7 personnes (sylviculteurs, écologues et usagers) a reçu une photo de sa forêt réalisée par un photographe professionnel et encadrée. En 2019, le Parc va organiser plusieurs actions de communication pour faire connaître ce concours et la forêt lauréate. Une deuxième édition du Sylvotrophée sera lancée en 2021.

### Promotion de la sylviculture à couvert continu

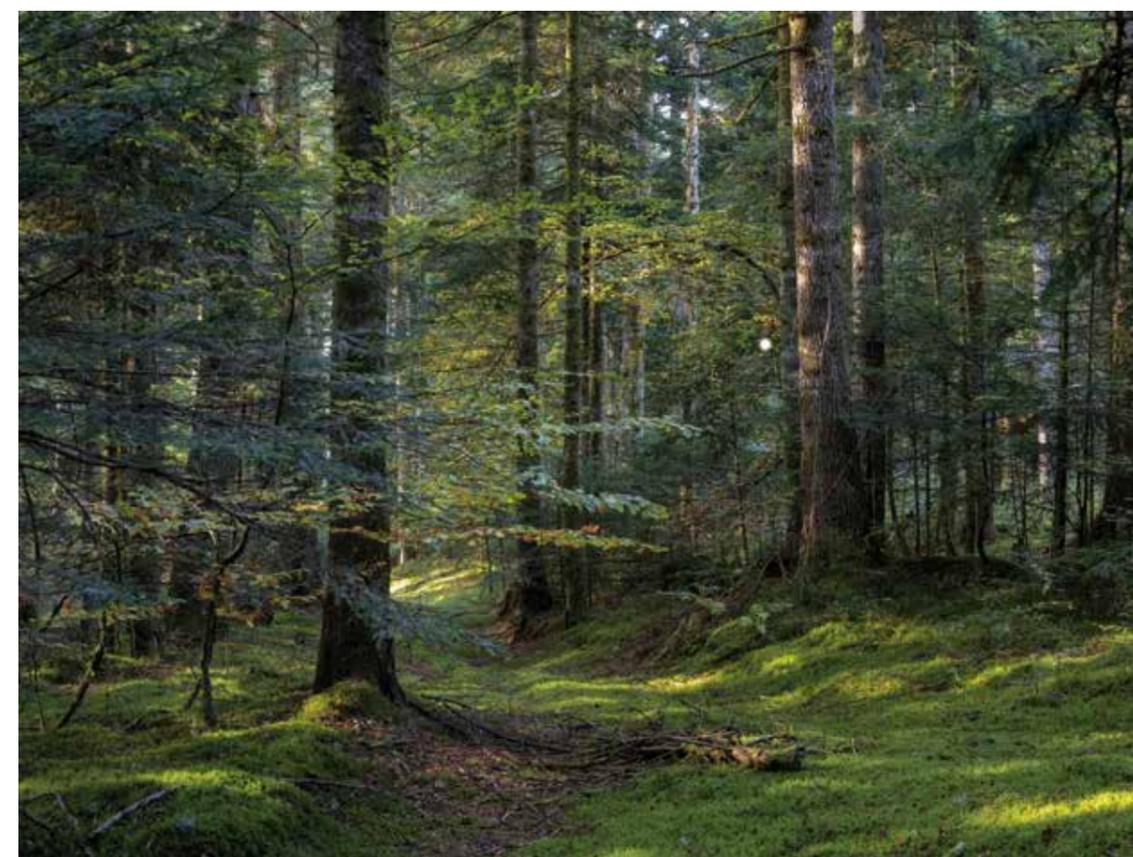
Au total, 45 personnes ont participé aux deux journées de promotion de la sylviculture à couvert continu organisées par le Parc, avec l'appui de l'IPAMAC et en partenariat avec l'association Pro Silva.

### Préparation d'une expérimentation de paiements pour services environnementaux

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont des instruments incitatifs qui consistent à compenser, dans le cadre d'un contrat, les coûts liés à l'adoption de pratiques favorables à la préservation de l'environnement. En 2018, il a introduit cette pratique dans le Livradois-Forez sur deux thèmes.

- L'ARS<sup>1</sup> ayant relevé qu'en l'absence de pratiques forestières adaptées aux zones de captage d'eau potable, il existe un risque avéré de pollution de l'eau qui engendrerait des coûts de remise en état conséquents pour les communes et syndicats de gestion des eaux, le Parc a lancé une étude pour apprécier la pertinence d'un PSE. Il s'agirait de financer le surcoût de pratiques appropriées par une augmentation du prix de l'eau. Si le dispositif PSE semble adapté à cette problématique, il apparaît que l'échelle communale n'est pas pertinente car le coût répercuté sur les factures d'eau serait trop important.
- La seconde expérimentation concerne les services environnementaux fournis par la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet.

(1) Agence régionale de santé



Forêt lauréate du Sylvotrophée  
©Emmanuel BOITIER

## Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

### Mode opératoire pour l'exploitation des bois

Après son déploiement en 2018, sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le mode opératoire pour l'exploitation des bois concerne maintenant la quasi-totalité du territoire du Parc. Initié en 2015 par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, ce mode opératoire facilite le dialogue entre les élus des communes et les forestiers, notamment pour réduire les conflits liés à l'utilisation des voiries publiques.

### Sensibilisation à l'utilisation de bois local dans la construction

La sensibilisation des collectivités à l'utilisation de bois local dans leurs projets d'aménagement et de construction se poursuit, essentiellement par le biais de l'accompagnement de l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez.

### Coordination du réseau forêt-bois de l'Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, le Parc Livradois-Forez a coordonné la contribution des parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes à l'élaboration du Programme régional de la forêt et du bois Auvergne-Rhône-Alpes.

## Valoriser et transformer le bois sur place pour accroître sa valeur ajoutée

### Promotion des métiers de la forêt et du bois

Lancé en 2017 par le Parc, le programme de promotion des métiers de la forêt et du bois auprès des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> se poursuit. En 2018, 81 élèves des collèges des communautés de communes Ambert Livradois Forez, Billom Communauté, Entre Dore et Allier et Thiers Dore et Montagne étaient concernés. Il comprend une présentation en classe réalisée par le Centre de ressources de la Maison de la forêt et du bois d'Auvergne et une journée de découverte des métiers en forêt. En 2018, cette journée a dû être annulée suite au retrait d'une entreprise partenaire. Le Parc a contribué à l'organisation de deux manifestations grand public dédiées à la découverte du métier de bûcheron. 25 personnes ont ainsi pu partager un après-midi avec un professionnel de l'exploitation forestière.

### Analyse des besoins d'innovation dans le sciage des très gros bois

Dans moins d'une décennie, l'essentiel de la ressource locale sera constitué de gros bois voire de très gros bois. Or les scieries rencontrent des difficultés pour les transformer de manière suffisamment productive. A l'initiative du Parc et de l'interprofession FIBOIS Aura, une étude a été réalisée en 2018. Elle permet d'identifier les besoins d'innovation des scieries du Livradois pour travailler cette ressource de manière compétitive. Les pistes d'innovation les plus prometteuses concernent le séchage des sciages de sapin et la prédiction de la qualité des grumes avant sciage.

## Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

### Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

#### Programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

- Le Parc poursuit l'animation de trois PAEC de sites Natura 2000 et de contrats territoriaux : le PAEC Hautes-Chaumes du Forez ; le PAEC Dore et affluents ; le PAEC Plaine des Varennes et Dore Aval. Dans le cadre de ces PAEC, des mesures ont été souscrites par des agriculteurs en 2016 et 2017. En 2018, le Parc a continué d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de leurs plans de gestion.
- Concernant les sectionnaux de Baracuchet sur la commune de Saint-Anthème, le Parc a accompagné 4 agriculteurs dans la reconquête de 50 ha d'estives, via les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Une entreprise privée est venue débroussailler les parcelles et a notamment pu valoriser les différents déchets verts (plaquettes forestières, bois de palette, distillation en huiles essentielles, ...). Les agriculteurs, avec le soutien des représentants de la commune et de la section envisagent

désormais la création d'un groupement pastoral pour permettre une gestion collective et organisée de ces parcelles d'estives.

— Par ailleurs, le Parc a été sollicité par le groupement pastoral de la SICA de Garnier (commune de Saint-Bonnet-le-Coureau, Loire) pour la restauration d'une piste.

#### Sauvegarde de la race bovine Ferrandaise

— En lien avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le Parc accompagne l'association de Sauvegarde de la race Ferrandaise dans le cadre de son programme de développement 2018-2020. Il prévoit notamment l'attribution d'aides directes aux éleveurs dans le cadre d'un contrat de filière établi par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, dont ont déjà bénéficié plusieurs exploitants en 2018. Enfin, grâce à une subvention du CGET<sup>(1)</sup> et à un financement participatif, l'association a pu recruter une animatrice, mise à disposition à mi-temps par l'Etablissement départemental de l'élevage du Puy-de-Dôme.



Vache ferrandaise  
©Claudy COMBE



### Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

#### Favoriser les circuits courts

- Le Parc a invité les producteurs locaux du réseau Saveurs du Livradois-Forez et des prestataires touristiques à se rencontrer dans le magasin « Aux Champs » de Thiers. Une vingtaine de personnes a participé à cette rencontre qui, comme celle organisée à Ambert en 2016, a été l'occasion de tisser des liens et de favoriser des relations commerciales.
- En 2018, le chargé de mission agriculture du Parc a consacré 40% de son temps à l'abattoir d'Ambert, dernier abattoir public du Puy-de-Dôme. Il a en effet été mis à disposition

de la SEAMA<sup>(2)</sup>, pour exercer la mission de responsable qualité. En outre, dans le cadre de l'accompagnement de projets, il a rédigé le plan de maîtrise sanitaire et des modes opératoires normalisés pour la protection animale, il a assuré le suivi des travaux et l'adaptation des procédures et il a proposé un projet de développement pour l'abattoir, incluant une réflexion sur la restructuration juridique de l'outil.



(1) Commissariat général à l'égalité des territoires

(2) Société d'exploitation de l'abattoir municipal d'Ambert

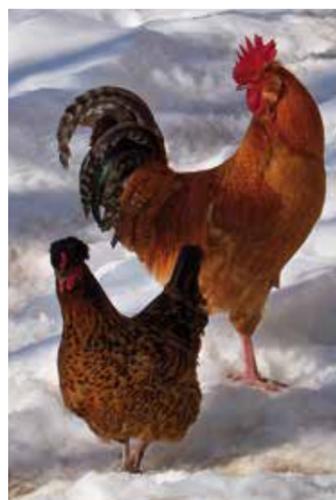
## Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

### Accompagnement de porteurs de projet

En 2018, le Parc a accompagné 10 nouveaux porteurs de projets concernant des productions variées : volailles fermières, maraîchage, plantes à parfums aromatiques et médicinales, caprins, ovins viande. 6 projets ont abouti au cours de l'année.

### Réseau agricole Livradois-Forez

Le Réseau agricole Livradois-Forez a été dissous à l'automne 2018. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme propose désormais directement la mise à disposition d'agents aux communautés de communes, pour mener les missions liées à l'installation-transmission et au foncier agricole.



## Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

### Randonnées

Le Parc contribue au développement de la randonnée par son appui à la Maison du tourisme à laquelle il fournit le matériel nécessaire à l'entretien et au balisage des sentiers et au remplacement ou à la réparation des tables de lecture.

Elle est partenaire du Parc et de la Maison du tourisme dans le cadre d'une convention tripartite annuelle. Un animateur du Parc est membre de la commission Qualité et Agrément chargée de qualifier l'offre des nouveaux adhérents.



### Sur les pas de Gaspard

L'association Sur les Pas de Gaspard fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement dont les propriétaires et animateurs ont en commun la volonté de faire partager leur connaissance des richesses du Livradois-Forez aux enfants et à leurs familles. Pour cela, ils créent des animations vivantes et de qualité (d'une journée ou d'une demi-journée) et proposent des séjours thématiques, des classes de découvertes. Elle comptait 20 adhérents en fin d'année 2018. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Maison du tourisme et le Parc participent à la création et à la commercialisation de ces séjours touristiques.

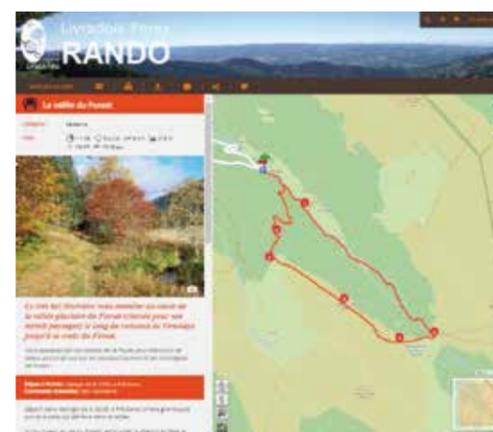


## Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

## Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

### Maison du tourisme du Livradois-Forez

- La Maison du tourisme du Livradois-Forez est l'office de tourisme intercommunautaire du Livradois-Forez. Elle est chargée de l'accueil et de l'information des touristes, de la promotion touristique et du développement touristique. Elle regroupe des communautés de communes, des prestataires touristiques et le Parc. Celui-ci contribue à son fonctionnement financièrement et par la mise à disposition de personnels, de locaux et de matériels. En contrepartie, il lui confie plusieurs missions : promouvoir et commercialiser les prestations des acteurs et réseaux touristiques qu'il soutient ; organiser, à l'intention de ceux-ci, une journée de découverte des spécificités du Livradois-Forez ; organiser avec l'ensemble des acteurs, la cohérence des circuits de randonnée en Livradois-Forez ; assurer le suivi et la maintenance des circuits de randonnée, des tables de lecture, des sentiers de découverte et du tour VTT ; actualiser les contenus de l'application mobile Géotrek et en faire la promotion ; apposer le logo du Parc sur l'ensemble de ses supports et le mettre en avant lors de salons et manifestations touristiques.
- Le nouveau plan marketing de la Maison du Tourisme validé en 2018 positionne le Livradois-Forez comme « l'Auvergne des nouvelles expériences ». Il s'articule autour de 4 axes stratégiques : développer collectivement la visibilité de la destination ; organiser celle-ci et mettre en valeur des offres spécifiques autour de nouvelles expériences ; développer des contacts qualifiés et personnaliser la relation client avant, pendant et après le séjour ; transformer les prospects en clients. Ses clientèles cibles sont les seniors actifs, les jeunes couples, les sportifs, les familles et les résidents secondaires.
- La Maison du tourisme a adopté la marque « Livradois-Forez », la signature « Parc naturel régional en Auvergne » et une nouvelle identité graphique, visuelle et sémantique. Sa charte graphique sera aussi utilisée par les acteurs touristiques.
- En 2018 une plateforme numérique de randonnée (<http://rando.parc-livradois-forez.org>) comprenant plus de 100 itinéraires en Livradois-Forez a été lancée.



### Route des Métiers

Depuis 1987, l'association La Route des Métiers fait la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez en mettant en avant le patrimoine architectural et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. Elle comptait 33 adhérents en fin d'année 2018.

## Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- Le Parc propose des rencontres régulières, des temps de visite, des temps de formation... aux prestataires touristiques engagés pour le développement d'un tourisme respectueux de la nature et des hommes. Ceux-ci se sont regroupés dans un réseau informel, Les Coccinelles du Livradois-Forez, qui compte 55 membres. Il représente l'intelligence collective de professionnels du tourisme au service du Livradois-Forez, désireux de valoriser ses trésors cachés et des découvertes hors des sentiers battus.
- Les 16 prestataires engagés dans la Charte européenne du tourisme durable sont accompagnés par le Parc. Ils ont adopté des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement et des patrimoines pour améliorer leur offre dans le sens d'un tourisme durable.
- 39 prestataires qui ont atteint un haut niveau de qualité en matière de tourisme durable ont obtenu la marque « Valeur Parc naturel régional » qui est une reconnaissance de leur travail et de leur inscription respectueuse dans un territoire et un environnement. C'est une véritable valeur ajoutée en termes d'image. En privilégiant ces entreprises, le touriste participe au développement harmonieux du territoire qu'il visite. Cette marque lui garantit, notamment, que l'entreprise respecte les valeurs fortes des parcs naturels régionaux, que son produit est de caractère, qu'il bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales, qu'il répond à des enjeux du territoire, qu'il est porteur de sens, d'humanité.



# Valoriser les ressources en énergies renouvelables

## Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

### Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- Le Parc accompagne les collectivités territoriales et les habitants dans la réalisation de projets photovoltaïques collectifs et citoyens. Il a apporté son appui à un collectif d'habitants qui a créé, début 2018, l'association Toi & Toits. Le projet de Toi & Toits consiste à fonder une société locale regroupant habitants, collectivités, agriculteurs, acteurs du territoire, pour implanter et exploiter des installations photovoltaïques collectives sur des toitures publiques et privées, contribuant ainsi au développement des énergies renouvelables localement... Un prestataire recruté avec le soutien technique du Parc a accompagné cette association pour l'organisation et l'animation de réunions publiques, lui a fourni un argumentaire technique et juridique, l'a aidé à établir le planning du projet (étapes clés et démarches à venir) et a formé ses membres, notamment à la recherche de toitures.
- Au cours de l'année, plus de 120 personnes ont participé à différents temps de présentation et d'échanges dont 6 réunions publiques organisées dans des communes du Puy-de-Dôme : Marsac-en-Livradois, Cunlhat, Marat, Eglisolles, Ambert et Billom. Plus de 60 personnes ont exprimé le souhait de suivre cette démarche et une trentaine celui de s'impliquer dans le projet de Toi & Toits.
- L'association a également présenté son projet aux élus des communautés de communes Ambert Livradois Forez et Billom communauté et des communes de Marsac-en-Livradois et de Cunlhat qui lui ont apporté leur soutien.
- Une plaquette de présentation et un argumentaire ont été édités.
- Le blog du Parc, L'écho du Livradois-Forez, a publié quatre articles pour annoncer la création de l'association, présenter ses activités, notamment les réunions d'information, relayer la recherche de toits.



JE SUIS INTÉRESSÉ PAR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET MES VOISINS AUSSI...

## Et si nous produisions ensemble une énergie locale ?

L'association citoyenne fraîchement créée Toi & Toits, accompagnée par Le Parc naturel régional Livradois-Forez, souhaite faire émerger une démarche collective et citoyenne de production photovoltaïque. Parlons-en !

### Rejoignez l'association Toi & Toits

ASSOCIATION TOI & TOITS  
15 avenue du 11 novembre - 63 600 Ambert  
Plus d'infos sur le blog [www.echo-livradois-forez.org](http://www.echo-livradois-forez.org)  
Retrouvez-nous sur Facebook "Toi & Toits"  
Contact : [pascoL.challet@wanadoo.fr](mailto:pascoL.challet@wanadoo.fr)



AXE

3

Des pratiques plus durables pour une autre vie

# Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

## Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

### Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

En 2018, 10 entreprises du Livradois-Forez, appartenant principalement au secteur du bâtiment, ont été accompagnées pour bénéficier du soutien du Parc et de la Carsat<sup>1</sup> Auvergne aux démarches de RSE<sup>2</sup> pour la prévention des risques professionnels. Ces deux partenaires disposent d'une enveloppe financière conséquente pour accompagner les actions concrètes des entreprises pour la santé et la sécurité de leurs salariés. Un diagnostic gratuit des risques professionnels réalisé par la Carsat permet de hiérarchiser les priorités et de définir un programme d'actions. Puis, dans le cadre d'un engagement de l'entreprise à mener une politique globale de prévention des risques d'accident de travail et des maladies professionnelles et d'amélioration des conditions de travail, jusqu'à 50% des investissements peuvent être financés par la Carsat Auvergne et le programme Leader du Parc Livradois-Forez. Cette aide financière concerne l'acquisition de matériels et d'équipements de sécurité, de matériel d'aide à la manutention, d'aménagements pour améliorer la sécurité des postes de travail, d'équipement de réduction de l'exposition au bruit, de systèmes d'aspiration réduisant l'exposition aux poussières. Un programme de formation à la réduction des risques professionnels peut également être financé.

### Développer l'économie sociale et solidaire

Le Parc est partie prenante de l'entreprise à but d'emplois Actypôles qui a été créée en 2017 à Thiers dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur. Fin 2018, Actypôles avait recruté en contrat à durée indéterminée 65 personnes, des chômeurs de longue durée vivant dans les deux quartiers prioritaires de la sous-préfecture du Puy-de-Dôme. Ce qui prouve que nul n'est inemployable et qu'il est possible d'exercer, sans concurrencer le tissu économique, des activités qui répondent à des besoins d'un territoire. Compte tenu de ses connaissances du Livradois-Forez, le Parc contribue à l'iden-

tification de ces activités. Il participe au Comité local pour l'emploi qui coordonne et organise les activités d'Actypôles et prépare l'accompagnement de ses salariés.

### Accueil d'actifs

- 23 porteurs de projet ont été rencontrés.
- 2018 a vu le lancement du site Internet <https://entreprendre-en-livradois-forez.org> valorisant les offres de locaux, de terrains et d'activités à reprendre pour les porteurs de projet souhaitant entreprendre en Livradois-Forez. Les chargés de mission économie des EPCI et de Thiers ont été formés à son utilisation.
- Fin 2018, 125 offres de locaux et d'activités à reprendre étaient visibles sur le site Entreprendre en Livradois-Forez : 93 publiées par les collectivités territoriales et 32 par les organismes consulaires. La répartition géographique de ces offres est la suivante : 63 sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, 25 sur le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois-Forez, 12 sur le territoire de la Communauté de communes Entre Dore et Allier, 10 pour la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et 3 pour Billom Communauté.
- Un repérage de locaux d'activités vacants a été réalisé dans neuf communes du Puy-de-Dôme : Arlanc, Vertaizon, Augerolles, Puy-Guillaume, Fournols, Ambert, Thiers, Lezoux et Billom. Leurs propriétaires ont été contactés et des offres ont été rédigées et déposées sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez.
- Trois actions expérimentales ont été lancées. A Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), un groupe de travail a conçu un événement sur la vacance de locaux « bouge ton commerce à Puy-Guillaume » qui se déroulera en 2019. A la demande des élus de Grandval (Puy-de-Dôme), le Parc a préparé un appel à projets (qui sera lancé en 2019) à destination de « nouveaux arrivants pro-actifs » (artistes notamment) susceptibles de créer un lieu de vie dans le bourg. L'association La Brèche a sollicité le Parc pour réfléchir à un projet



(1) Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail  
(2) Responsabilité sociétale des entreprises

d'accompagnement des multiples ruraux et des communes qui les accueillent. Ensemble, ils ont préparé la reprise de l'épicerie de Fournols avec les élus et les porteurs de projet.

- Le Parc a réuni à deux reprises les « capteurs d'initiatives ». Le rôle de ces élus en charge de l'accueil des nouvelles entreprises et des nouveaux habitants était au cœur de la première réunion de travail au cours de laquelle plusieurs cas ont été étudiés. La seconde était consacrée aux enjeux de la création et de la transmission d'entreprises dans le Livradois-Forez. Cet état des lieux a permis de préparer la mission d'étude - organisée par le Parc et ses partenaires du réseau Entreprendre en Livradois-Forez, Cap'Actif - : en janvier 2019, ces élus se rendront dans l'agglomération de Saint-Etienne (Loire) où s'expérimentent de nouvelles méthodes, de nouveaux usages pour les boutiques, de nouveaux modèles de baux...
- Le lancement du site Entreprendre en Livradois-Forez a été l'occasion d'une communication à destination des porteurs de projets contactés à la fois sur les réseaux sociaux (page Facebook et compte LinkedIn) et lors d'événements tels que le salon Tatoujuste organisé à Saint-Etienne pour un public sensible au développement durable. Pendant ce salon, le Parc et 5 EPCI de l'est de la Région qui souhaitent mutualiser leurs forces pour accompagner les urbains dans la création d'entreprises ont organisé une conférence

à laquelle ont participé 60 personnes (10 contacts ont été pris).

- Les actions d'accueil d'actifs du Parc sont présentées sur le site Internet *Je crée dans ma région* qui dépend du Conseil régional.
- Les 5 vidéos réalisées par le Parc ont été tournées à l'occasion de l'Aper'accueil organisé à Billom.
- Le Parc a préparé le projet Entreprendre en Livradois-Forez qui bénéficie de financement sdu Conseil régional pendant trois ans à partir de juin 2018.

### Construire une offre d'activités durables

#### Cap'Actif

- Des cabinets d'experts comptables et l'incubateur clermontois Cocoshaker ont rejoint le réseau Entreprendre en Livradois-Forez Cap'Actif qui s'est réuni quatre fois en comité technique et une fois en comité de pilotage.
- La réunion annuelle du comité de pilotage de Cap'Actif était consacrée au développement de l'entrepreneuriat en Livradois-Forez. Les participants ont réfléchi, en ateliers, sur les éléments et valeurs de ce territoire qui doivent être mis en avant pour qu'il soit attractif pour les activités économiques, sur les freins et les leviers à la création d'entreprises, sur les moyens de faciliter le parcours de création et de développement d'entreprises, sur l'amélioration de l'efficacité du réseau et des élus dans l'accueil et l'accompagnement.

## Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

### Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

#### Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Depuis 2015, le Parc accompagne l'élaboration du PLUi<sup>(1)</sup> de Billom Communauté. En 2018, le suivi des phases d'études a permis de veiller à la réduction de la consommation foncière (recul de la constructibilité, limitation des impasses) et à une meilleure prise en compte de la biodiversité (réglementation des clôtures, préservation des éléments de patrimoine végétal, protection de sites tels que le Bois de la Mure et l'ancien étang de la Live). Il a également permis d'intégrer les réglementations relatives aux abords des cours d'eau, à la

lutte contre les espèces invasives mais aussi des préconisations sur la performance énergétique des futures constructions...

- Le Parc a également accompagné Loire Forez Agglomération, Mond'Arverne Communauté et les Communautés de communes Brioude-Sud-Auvergne et Ambert Livradois Forez dans leur démarche de PLUi. Il a également suivi l'élaboration ou la révision d'une quinzaine de documents d'urbanisme communaux (principalement des PLU<sup>(2)</sup>) et a activement participé à la relecture des documents du SCoT<sup>(3)</sup> Livradois-Forez et à la rédaction des prescriptions du Document d'orientations et d'objectifs de celui-ci.

(1) Plan local d'urbanisme intercommunal  
(2) Plan local d'urbanisme  
(3) Schéma de cohérence territoriale

## Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

### Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- Dans le cadre de son action pour la revitalisation des centres-bourgs, le Parc a accompagné 7 communes dans l'élaboration d'une « stratégie de centre-bourg » ; 5 d'entre elles étaient déjà engagées dans cette phase : Billom et Saint-Jean-des-Ollières (voir ci-dessous) dans le Puy-de-Dôme, Saint-Bonnet-le-Coureau et Chalmazel-Jeansagnière dans la Loire et La Chaise-Dieu en Haute-Loire. La réflexion des 2 autres communes, Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme) et Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire), se situe plus en amont : le Parc les aide à identifier les enjeux spécifiques de leur centre-bourg et à définir une méthode de travail adaptée à leurs besoins.
- Plusieurs communes ont déjà validé leur « stratégie de centre-bourg » - notamment Allègre en Haute-Loire et Sauxillanges, Châtelon, Courpière, Olliergues et Sauvessanges dans le Puy-de-Dôme - et lancé certaines actions prioritaires. Le Parc leur apporte un accompagnement technique et financier pour les acquisitions foncières, la réhabilitation de bâtiments, l'aménagement d'espaces publics et la traduction de cette stratégie dans les documents de planification (AVAP<sup>1</sup>, PLU...).
- Par exemple, la commune de Saint-Jean-des-Ollières dispose d'une stratégie d'aménagement d'ensemble de son centre-bourg élaborée par le collectif Les Andains avec la participation active des habitants soucieux de rendre leur commune attractive et conviviale. Les 13 mois d'étude du collectif - ponctués de nombreux échanges avec les habitants, usagers, associations, élus et partenaires - ont été répartis en 3 phases avec 4 temps de résidence, 3 restitutions publiques, plusieurs comités de suivi et réunions de validation. Le scénario retenu, baptisé « Itinérances », est construit autour de trois thématiques : l'accueil de nouveaux habitants, l'accueil des visiteurs et la gestion durable du territoire. Composée de 25 projets d'aménagement sur 13 sites, la stratégie est le fil conducteur d'actions concrètes d'amélioration de loge-

ments, d'adaptation des espaces publics, de la pérennisation de l'activité et des services. 10 « projets déclencheurs » (notamment création d'un jardin collectif-pédagogique, mise à disposition de parcelles communales pour les habitants n'ayant pas de jardin, création de signalétique ludique sur les parcours pédestres, etc.) nécessitent une mobilisation citoyenne mais peu de moyens financiers : ils peuvent être réalisés par les habitants avec le soutien de la municipalité. Les 10 « projets pilotes » (notamment acquisition de bâtiments stratégiques pour créer des espaces de travail collaboratif et des logements locatifs, aménagement d'un espace public de rencontre sur une place, création de nouveaux sentiers de randonnées, etc.) sont coordonnés par la collectivité qui met en place les outils techniques et financiers nécessaires. Les 5 « projets évolutions » (réhabilitation et construction de logements dans le bourg, construction de nouveaux ateliers municipaux avec la création de serres municipales pour alimenter les cantines de l'EHPAD<sup>(1)</sup> et des écoles, réorganisation foncière, etc.) seront lancés par la commune et nécessiteront une coordination multi-partenariale et des moyens techniques et financiers adaptés. Ces projets peuvent être réalisés dans un ordre et des délais aléatoires : c'est bien la mise en œuvre de l'ensemble qui constitue le « plan guide » de la revitalisation du centre-bourg. Le livret de synthèse est disponible sur le site Internet du Parc : <https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/urbanisme/centres-bourgs/miission-centre-bourgs/>

- Le bureau d'études chargé par le Parc d'étudier la faisabilité de création d'une SCIC<sup>3</sup> - qui aurait pour vocation d'accompagner des projets complexes et multi partenariaux d'aménagement pour la revitalisation des centres-bourgs - a proposé un plan de financement de cette future structure et un argumentaire pour mobiliser des futurs acteurs publics et privés sur ce projet.

(1) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



La Chaise-Dieu  
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Champagnac-le-Vieux  
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Allègre © Geneviève DURAND

## Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

### Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- En 2018, l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné une centaine de projets d'échelle et de nature variées dont 37 nouveaux projets portés par 27 collectivités différentes. Ce qui porte à 290 le nombre de projets accompagnés depuis 2013 dans 116 communes, soit 73% des communes dans lesquelles vivent 88% de la population du territoire du Parc. L'Atelier d'urbanisme intervient à différents stades des projets et, en fonction des besoins et des sollicitations des maîtres d'ouvrages (communes et EPCI), son implication est variable, du simple conseil à l'animation de projet.
- La faiblesse démographique du Livradois-Forez permet aux élus de prendre conscience de l'intérêt de stopper l'extension de l'urbanisation pour se concentrer sur l'attractivité des centres-bourgs. S'appuyant sur les stratégies d'aménagement élaborées avec les habitants (voir ci-dessus), ils font appel à l'Atelier d'urbanisme pour les accompagner dans la réalisation de projets d'urbanisme opérationnels.
- L'Atelier d'urbanisme a suivi la conception du projet d'aménagement et d'extension de bourg de la commune de Neuville (Puy-de-Dôme) et a participé à l'élaboration du plan de financement.
- Dans le cadre de l'accompagnement de la commune de Thiers pour le réaménagement des quartiers de la ville basse, qui a débuté en 2015, l'Atelier d'urbanisme a, en 2018, rédigé le cahier des charges du marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la zone d'activités de Matussière et assisté le maître d'ouvrage pour le recrutement du maître d'œuvre.
- Une quinzaine de projets de rénovation ou de construction de bâtiments publics (salle des fêtes, mairie, logements, locaux techniques...), dont 8 nouveaux projets, ont bénéficié de l'appui technique de l'Atelier d'urbanisme. Les maîtres d'ouvrage, communes ou EPCI, ont en commun le souhait de réaliser des projets économes en énergie, de favoriser l'usage du bois local et d'associer les futurs usagers dès la programmation. Certaines communes expérimentent de nouveaux dispositifs. Ainsi, pour deux projets en cours, afin d'avoir une garantie sur la provenance des bois utilisés pour le bardage et la structure, Dorat (Puy-de-Dôme) a inclus dans les marchés de travaux la clause « certification Bois des territoires du Massif central ».

Berbezit © Jean-Pierre FOURNIOUX



Mairie de Paslières © Réserve



Pour sa part, la commune de Billom (Puy-de-Dôme) souhaite initier une démarche participative pour la définition du nouvel usage de l'ancien collège, bâtiment patrimonial désaffecté depuis plusieurs décennies.

- La nouvelle mairie de Paslières (Puy-de-Dôme) et son architecte, Boris Bouchet, qui revendique une « architecture de l'entre-deux », ont eu les honneurs de l'émission L'été archi sur France Inter.
- L'Atelier d'urbanisme a accompagné une trentaine de projets paysagers d'échelles et de natures variées. Sur des projets de petite dimension, il apporte son expertise ponctuellement. Par exemple, pour le choix d'essences de végétaux locaux pour de nouvelles plantations (comme à Billom) ou pour la définition de principes d'aménagement contribuant à l'embellissement des bourgs ou des hameaux, comme à Berbezit (Haute-Loire).
- La Parc a été sollicité à plusieurs reprises par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme à propos de projets de réaménagement de traverses des bourgs, notamment à Néronde-sur-Dore, à Saint-Jean-des-Ollières, à Saint-Jean-D'Heurs, à Saint-Rémy-sur-Durolle et à Job.
- La convention triennale, portant sur le conseil en urbanisme partagé, signée par le Parc et l'ADEME<sup>(1)</sup> s'est achevée courant 2018. La participation financière de l'ADEME a permis au Parc d'enrichir son dispositif d'accompagnement des collectivités grâce à l'expérimentation de trois actions : la mise en place d'une méthode d'évaluation des projets d'aménagement ; l'acceptabilité et la participation citoyenne dans les projets d'aménagement ; l'expérimentation d'un

(1) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

# Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

## Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

- Le Parc souhaite étendre à d'autres zones d'emplois l'expérimentation de Plans de déplacements d'entreprises menée à partir de 2016 dans les zones d'activités de Felet (Thiers) et de Racine (communes de La Monnerie-le-Montel et de Palladuc, Puy-de-Dôme). Début 2018, il a proposé aux hôpitaux de Thiers et d'Ambert de les accompagner dans cette démarche. Un bureau d'études a été chargé de réaliser, en 2019, un diagnostic des déplacements des salariés et des usagers et de présenter une proposition de plan d'actions. Cette action s'inscrit dans le projet global des hôpitaux visant à renforcer leur attractivité et leur dynamisme.
- Soucieux de favoriser les modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle », notamment pour les trajets domicile-travail, le Parc a fait la promotion de la troisième édition (en Auvergne) du Challenge

mobilité régional qui s'adresse à tous les établissements privés ou publics, quelle que soit leur taille. Cette initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vise à promouvoir le covoiturage, le vélo, les transports en commun... Cet événement gratuit et convivial permet de mobiliser les salarié-e-s et d'impulser un changement de comportement. Un classement local et régional est établi. 5 entreprises et 4 établissements publics, dont le Parc et la Maison du tourisme, ont participé à ce Challenge.

- Dans le cadre de son programme d'actions Territoire à énergie positive pour la croissance verte (voir ci-dessous), le Parc a acquis, en 2018, un vélo tous chemins à assistance électrique destiné à être prêté aux habitant-e-s du Livradois-Forez qui souhaitent tester ce mode de déplacement avant de prendre une décision d'achat.



© Kristel SCHNEIDER, photographe.

volet « enjeux énergétiques » dans les projets de revitalisation des centres-bourgs.

- Au total, une centaine d'élus représentant 63 communes a participé aux 7 réunions de secteur organisées pour faire connaître l'Atelier d'urbanisme et, plus largement, l'action du Parc en matière d'aménagement et son écoute des besoins des communes. Des élus déjà accompagnés par l'Atelier d'urbanisme ont présenté leur expérience. Ces réunions ont également permis de mettre l'accent sur le rôle expérimentateur du Parc (projet de SCIC, rénovation de centre-bourg, élaboration du SCoT Livradois-Forez, Trame verte, bleue et noire, Ateliers de paysage, Plan de paysage sur la D906...). 12 communes ont fait part de nouveaux projets et l'accompagnement de 5 communes a été programmé.
- Les Rencontres de l'Atelier, dont les thèmes sont définis par le Parc et ses partenaires au sein de l'Atelier d'urbanisme, sont des moments importants d'échanges. Elles fédèrent des acteurs de l'aménagement en Livradois-Forez. Trois rencontres se sont tenues en 2018 : l'une sur les aménagements d'espaces publics en milieu rural, l'autre sur l'utilisation du bois local et la troisième sur les projets privés d'urbanisme (voir ci-après).

- A l'invitation du CAUE<sup>(1)</sup> du Puy-de-Dôme et du Parc, une trentaine de personnes représentant 5 collectivités et 10 entreprises privées (architectes, paysagistes, maîtres d'œuvre...) a participé à la deuxième journée de sensibilisation sur la qualité des projets d'aménagement d'espaces publics en milieu rural (la première journée avait eu lieu en 2017).
- Avec l'appui de l'Aduhme<sup>(2)</sup> et du CAUE du Puy-de-Dôme, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une rencontre sur le thème « Osez le biosourcé : construire et rénover en bois local ». Cette journée, qui a réuni une quinzaine de personnes (élus, techniciens et bureaux d'études), comprenait les visites d'une forêt et d'un chantier de construction utilisant du bois local.
- A travers les exemples de négociations urbaines menées sur le territoire de Billom Communauté, la trentaine de participants (élus et techniciens) à la troisième rencontre intitulée « Accueillir les projets privés et préserver l'intérêt public », a pu prendre conscience de l'intérêt, pour une collectivité, de définir des enjeux et d'afficher un niveau d'exigences dans ses documents d'urbanisme et de maîtriser les outils de réalisation de projets, y compris lorsque ceux-ci sont privés.

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
(2) Agence locale des énergies et du climat



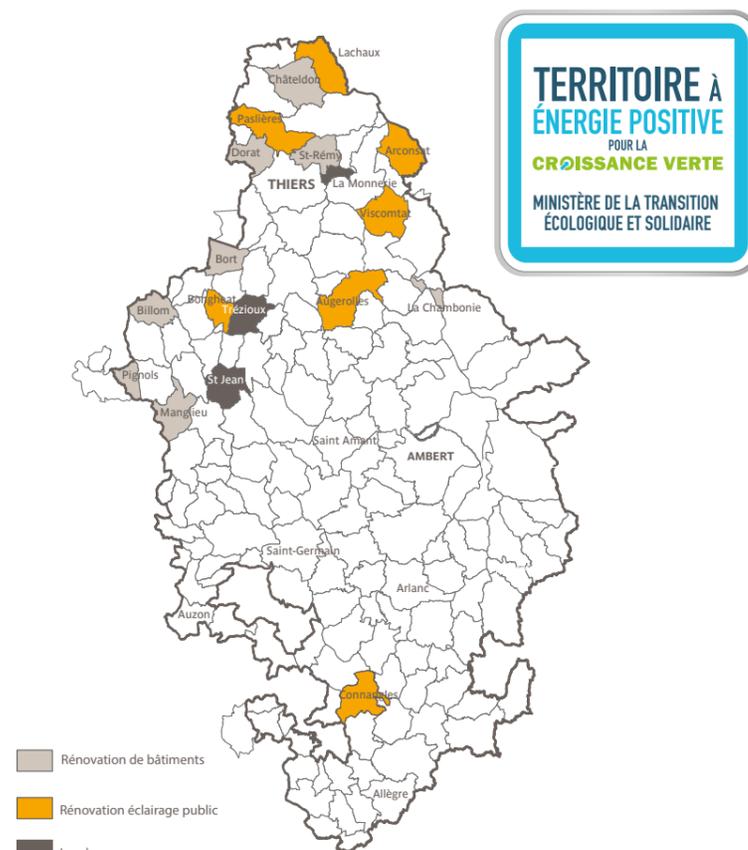
Jeansagnières © Jean-Pierre FOURNIOUX

# Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

## Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

### Certificats d'économie d'énergie

- Les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ayant la possibilité de mettre en place un programme de Certificats d'économies d'énergie (CEE) bonifiés pour les collectivités de leur périmètre (arrêté du 24 février 2017 : programme PRO-INNO-08), le Parc a lancé cette initiative en 2018. Son programme comprend deux volets : la rénovation énergétique de bâtiments publics et l'optimisation de l'éclairage public. Il inclut des critères qualitatifs supplémentaires par rapport aux fiches du dispositif national, notamment l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation et une optimisation de l'éclairage public qui préserve la biodiversité. La valorisation de ces certificats permettra de financer jusqu'à 100 % du montant hors taxes de certains travaux éligibles réalisés avant le 31 décembre 2018. Une convention de regroupement signée par les collectivités du Livradois-Forez, y compris les syndicats d'énergie, et le Parc permet à celui-ci de regrouper et de valoriser l'ensemble des CEE. Il a confié leur valorisation à un prestataire. Ce contrat prévoit que la totalité des CEE obtenus soit cédée à un prix fixe garanti. En 2018, dans le cadre de ce dispositif, 11 communes ont réalisé des travaux de rénovation énergétique de bâtiments et 10 ont rénové leur éclairage public.



### Rénovation de bâtiments et d'éclairages publics.

d'élaboration. Pour ce faire, le Parc a organisé, pour la deuxième année, une réunion technique d'échanges entre les collectivités concernées. En 2018, il participe également à l'élaboration des PCAET des Communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Billom Communauté.

Lérigneux © Jean-Pierre FOURNIOUX



# Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

## Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

### Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- Un nombre croissant de collectivités du Livradois-Forez s'interroge sur leur éclairage public et agissent. La suppression de points lumineux inutiles, l'extinction en milieu de nuit de tout ou partie de l'éclairage public, la réduction de puissance des points lumineux font partie des démarches d'optimisation. Ainsi, plus d'une quarantaine d'entre elles, soit plus du quart des communes du territoire, éteignent l'éclairage public en milieu de nuit, en partie ou en totalité.
- Un certain nombre de communes du territoire qui ont réalisé des travaux d'optimisation en 2018 ont bénéficié de financements dans le cadre des programmes TEPCV ou de valorisation groupée des certificats d'économies d'énergie.
- Afin de sensibiliser les communes, le Parc, l'Aduhme et l'Association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) ont organisé, pour la cinquième année, une réunion d'information qui a eu lieu à Saint-Jean-des-Ollières à laquelle a participé une douzaine de personnes.
- 7 communes du Livradois-Forez figurent parmi les 374 lauréates du concours Villes et villages étoilés 2017 organisé par l'ANPCEN qui leur a remis, en 2018, son label - variant de 1 à 5 étoiles et d'une durée de 4 ans - qui récompense les communes engagées dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne et d'économies d'énergie. Ainsi, les communes de La Chambois (Loire), de Montmorin (Puy-de-Dôme) et de Saint-Maurice-es-Allier (Puy-de-Dôme) ont reçu trois étoiles et celles de Lérigneux (Loire), d'Allègre (Haute-Loire), de Châteldon (Puy-de-Dôme) et de Ris (Puy-de-Dôme) deux étoiles.



### Mise en place d'un Projet alimentaire territorial

Une large concertation (250 structures, 100 contributions d'actions) a permis de construire le Projet alimentaire territorial (PAT) du Livradois-Forez et du Grand Clermont. Ce grand territoire rassemble des espaces de productions agricoles diversifiées (plaine céréalière de la Limagne, zone d'élevage de moyenne montagne en Livradois-Forez), plusieurs équipements agroalimentaires et un bassin important de population sur Clermont-Ferrand. Un travail à partir du scénario prospectif et quantitatif Afterres 2050 de Solagro a permis d'imaginer le futur souhaitable pour le territoire. 6 axes stratégiques ont été identifiés : préserver et remobiliser les terres agricoles pour maintenir une activité agri-locale ; accompagner l'évolution des pratiques pour une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice ; renforcer et créer des filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire, aujourd'hui et demain ; développer une culture du consommateur sain, local et responsable ; faciliter l'accès aux produits locaux ; favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective. Des objectifs chiffrés sont fixés à l'horizon 2050 : 50% d'autonomie en fruits et légumes (ce qui suppose 4 000 ha de production maraîchère supplémentaire), introduire 20% de protéagineux et légumineuses dans les rotations de cultures, 20% des surfaces agricoles dédiées à l'agriculture biologique, réduire de moitié le rythme de disparition des prairies naturelles et d'artificialisation des terres, maintenir le nombre d'emplois agricoles et agro-alimentaires, diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre issus de l'agriculture, avoir un coût matière de 2€ minimum par repas en restauration scolaire... Le plan d'actions a été formalisé. Une nouvelle gouvernance alimentaire a été mise en place. De nombreux échanges avec les financeurs ont été organisés. Plusieurs partenaires se sont engagés à conduire des actions en faveur des objectifs du PAT. Ainsi, celui-ci est inscrit dans les projets Massif central Terr'Alim et Happi Montana.



- La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme s'est engagée auprès du Grand Clermont et du Parc, dans le cadre d'une convention, pour la mise en commun de moyens, de compétences et d'expériences pour atteindre les objectifs stratégiques du PAT.
- Une monographie présentant les éléments du diagnostic, de la prospective et de la stratégie a été éditée et largement diffusée.

### Programme de soutien au commerce et à l'artisanat en Livradois-Forez

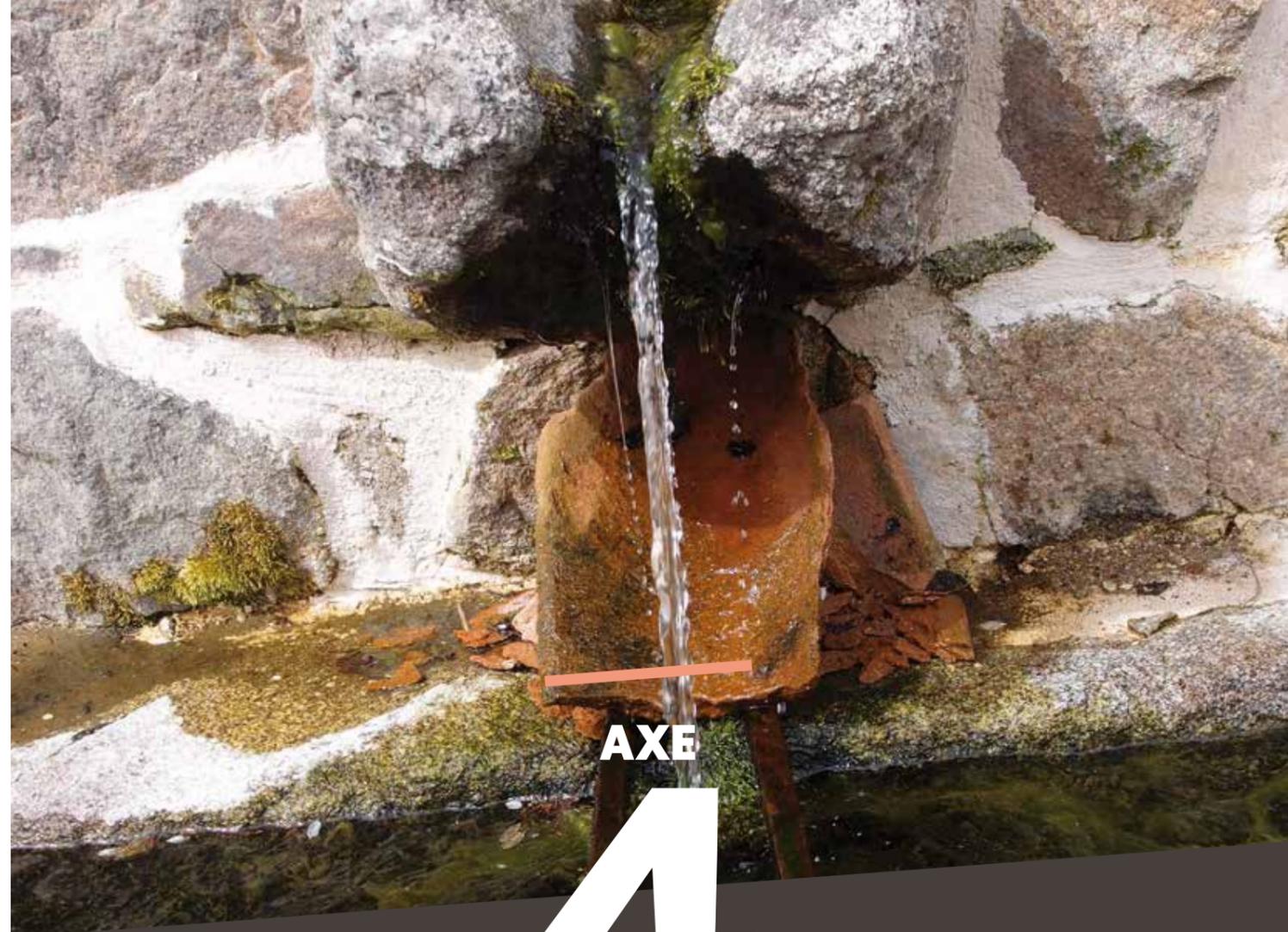
- Les commerces des centre-villes et centre-bourgs du Livradois-Forez ont un rôle essentiel pour l'aménagement et l'attractivité du territoire, pour le lien social, pour le maintien et le développement de l'emploi. Or le chiffre d'affaires moyen du commerce de proximité diminue régulièrement, principalement en raison d'une forte évasion commerciale vers les grandes surfaces, les métropoles et la vente en ligne. Pour s'adapter à ces bouleversements, le commerce doit se moderniser et se regrouper autour d'espaces publics agréables. Suivant sa stratégie en faveur du commerce et de l'artisanat, définie en 2017, le Parc souhaite inciter les communes à concentrer les moyens de l'action publique sur des zones prioritaires de développement commercial à savoir les centralités historiques. Il accompagne celles qui souhaitent s'engager dans cette démarche de reconquête qui allie requalification et restructuration des îlots stratégiques, qualité des espaces publics, juste place de la voiture et des piétons, offre de logements, mixité sociale, présence de services, animations commerciales, redynamisation des associations de commerçants, soutien à la transmission, définition de périmètres de sauvegarde du commerce, densification et modernisation des commerces... Des rencontres avec les élus et des réunions avec les commerçants ont été organisées dans 7 communes du Puy-de-Dôme : Puy-Guillaume, Courpière, Billom, Ambert, Thiers, Lezoux et Fournols.
- Grâce au programme Leader et au Conseil régional, une enveloppe financière conséquente permet de soutenir les projets de développement et de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services dans les centres

historiques du Livradois-Forez (27 centralités prioritaires ont été identifiées). En 2018, 27 demandes de financement ont été instruites. Elles concernent des travaux de rénovation de vitrines, de requalification des façades, de mise en accessibilité, d'amélioration de l'éclairage ou des enseignes, d'isolation, l'achat d'équipements professionnels ou de sécurité...

### Liens entre le Parc et les communes

- Le Parc naturel régional Livradois-Forez a édité (à 500 exemplaires) un annuaire des communes du Livradois-Forez conçu comme un outil pratique pour les maires, les élus locaux, les secrétaires de mairie, les administrations locales et les habitants. Une page est dédiée à chaque commune : informations pratiques (superficie, population, budget, horaires d'ouverture du secrétariat...), noms des élus, réalisations récentes, spécificités – souvent méconnues, parfois inattendues - les initiatives de l'équipe communale... Ce document s'ouvre sur une présentation du Parc et de l'organisation institutionnelle du Livradois-Forez (pays, syndicats...). Il peut être consulté en ligne sur le site Internet du Parc ou sur Calaméo.
- La diffusion de cet annuaire, la remise du Journal du Parc aux secrétaires de mairie des communes dont le maire a accepté qu'il soit distribué dans les boîtes aux lettres et la distribution de la carte CarHab ont donné l'occasion aux animateurs du Parc de se rendre dans une centaine de communes du Livradois-Forez. Si ces contacts sont souvent rapides, en raison du manque de disponibilité des interlocuteurs, ces visites sont toujours appréciées.
- Depuis 2015, un « tableau de veille » interne récapitule les contacts du Parc avec chaque commune.
- 10 courriels ont été envoyés aux maires et/ou aux délégués municipaux.
- 48 articles personnalisés - de quelques lignes à 1,5 page - ont été rédigés par le Parc pour être publiés dans le bulletin municipal et le site internet des 36 communes qui en avaient fait la demande.

© Noémie Paperin et Emeline Romanat de « L'Association »



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :  
l'Homme au cœur du projet



# Activer le passage des idées aux actes

## Sensibiliser la population en osant l'inattendu

### Animations à la Maison du Parc

Au cours de l'année 2018, la Maison du Parc a présenté 5 expositions. La première, intitulée « Les arbres citoyens », était proposée par un collectif qui étudie les services écosystémiques rendus par l'arbre. Réalisée par la LPO, la deuxième exposition présentait les oiseaux des jardins. Les insectes étaient à l'honneur de la troisième exposition, « Le peuple des haies », qui a été réalisée par les élèves de l'école de Neuville dans le cadre du projet pédagogique du site Natura 2000 de la Plaine des Varennes. La quatrième reprenait les travaux des élèves de l'école supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand sur la route D 906. Enfin, l'opération Classé Premier a donné l'occasion d'une exposition du réseau Passeurs de Mots.

### Le Journal du Parc

En juillet 2018, le Parc a édité un numéro de son journal, L'Auvergne côté Soleil levant, dont une nouvelle formule a été lancée en 2017. Principalement dédié à l'alimentation, il présente des initiatives - dont le Projet alimentaire territorial associant le Grand Clermont et le Parc - et des témoignages sur des produits de qualité, sur une agriculture durable et rémunératrice, sur une gastronomie à base de produits locaux. Des articles sont consacrés à l'engagement de prestataires touristiques dans une démarche de développement durable. Étaient également mis en avant les habitantes et habitants du Livradois-Forez qui participent à des projets collectifs : reconstruction d'un patrimoine en pierre sèche, réflexion participative sur l'avenir des centres-bourgs, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'urbanisme... Tiré à 20 000 exemplaires, le Journal du Parc est diffusé en dépôt dans des commerces de bouche, dans les mairies... Les employés de certaines communes les ont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

### Site Internet

L'érosion du nombre d'utilisateurs du site du Parc, amorcée en 2017, s'est poursuivie en 2018 avec une diminution de 18,4%. Toutefois, le nombre de visites semble se stabiliser autour d'une moyenne de 650 visiteurs par semaine. Le nombre de sessions par utili-

sateur progresse de 6,31% et celui de pages par session de 5,17%. En revanche la durée moyenne des visites (2mn 10s) est en recul de 2%. Le taux de rebond reste stable à 55,7%. La diversité des supports numériques maintenant proposés par le Parc avec la création d'un blog et sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter) peut expliquer la diminution de la fréquentation du site institutionnel qui a été conçu pour informer un large public sur le Parc et le Livradois-Forez.

### L'Écho du Parc

- Le blog du Parc, dont les articles sont rédigés en interne, informe régulièrement les élus du Livradois-Forez, les partenaires du Syndicat mixte et les citoyens engagés aux côtés du Parc sur les politiques et les actions de celui-ci. En 2018, 62 articles ont été mis en ligne : 13 sur la biodiversité, 16 sur l'urbanisme, 17 sur l'économie, 14 sur les politiques territoriales et 2 sur le réseau Passeurs de Mots.
- La majorité des lecteurs de ces articles se connecte via le site du Parc, via Facebook ou à partir de La Lettre électronique. La plupart des connexions sont d'origine régionale. Au total, le blog a reçu 9 419 visites (soit une progression de 19,69% par rapport à 2017) faites par 7 010 utilisateurs distincts (+ 20,17%). 15 905 pages ont été vues (+6,63%). A 73,64%, le taux de rebond reste élevé. La moyenne des sessions par page avoisine 150 ; la page qui a enregistré le meilleur score a reçu 367 sessions.

### La Lettre électronique

- Au cours de l'année 2018, ses 4 700 abonnés ont reçu 20 éditions de La Lettre électronique du Parc, soit une moyenne mensuelle de 1,7. Chaque mois, un numéro présente le sommaire des articles publiés dans le blog du Parc qui enregistre un surcroît de fréquentation à chaque envoi. Chacun des 8 autres numéros ne comportait qu'une seule information jugée suffisamment importante pour être ainsi mise en valeur. Par ailleurs, 84 communiqués de presse ont été diffusés au long de l'année.



### Facebook

Le 31 décembre, le nombre d'abonnés à la page Facebook du Parc était de 2 513, soit 575 de plus qu'au 1er janvier. Cette progression a été constante : + 44 par mois en moyenne. Cette page permet au Parc de publier des informations réservées à ses abonnés Facebook, de partager avec eux les informations de son site et de son blog et de se faire l'écho de publications de ses partenaires et d'initiatives associatives ou privées.

<https://www.facebook.com/parc.livradois.forez/>

### Instagram

Le compte Instagram ouvert en 2017 à l'occasion du concours photos en ligne organisé par le Parc dans le cadre de l'année du tourisme durable a été conservé. Il permet de mettre en valeur des clichés et vidéos sur le Livradois-Forez. Il compte 1 185 abonnés appartenant majoritairement à la tranche des 25-44 ans.

<https://www.instagram.com/parclivradoisforez/>

### Twitter

203 personnes suivent le compte Twitter du Parc. Créé fin 2017, celui-ci n'a pas bénéficié d'une politique de développement structurée et soutenue en 2018. Les impressions (tweets lus) sont correctes (entre 250 et 2 000) mais le taux d'engagement (retweet, j'aime) est faible.

<https://twitter.com/PLivradoisForez>

### Photothèque électronique

La photothèque électronique du Parc contient plus de 10 000 images dont près de 7 200 sont correctement indexées (dont 1 700 photographies numériques indexées en 2018). Près de 19 700 images ont été consultées au cours de l'année.



## Évaluation de la Charte Conseil scientifique du Parc

### Conseil scientifique

En 2018, le Conseil scientifique du Parc - créé en 2015 et comprenant 12 membres : 11 chercheurs ou personnalités qualifiées œuvrant dans les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines et sociales et 1 membre du Bureau syndical du Parc - s'est réuni à deux reprises et a organisé un séminaire pour améliorer la circulation de l'information entre le monde de la recherche et le Parc. Au cours de cette journée, qui a réuni 75 participants, des chercheurs ont présenté leur vision prospective sur quatre thèmes : la pauvreté en milieu rural, une monographie sociologique du bassin de Thiers, la politique de santé sur le territoire et les conditions d'attractivité d'un territoire. Un débat a permis de confronter ces visions à celles des élus, techniciens et partenaires du Parc. Ces échanges ayant été riches, cette initiative sera reconduite en 2019.



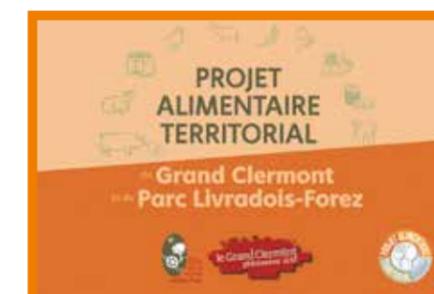
### Bilan annuel du Parc

En fin d'année, chaque animateur de l'équipe du Parc rédige un point technique et financier pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. A partir de ce document interne d'environ 150 pages, est rédigé un bilan annuel publié sous la forme d'un hors-série de La Lettre du Parc qui est édité à 1 500 exemplaires et adressé, au milieu de l'année suivante, à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.



### Monographies thématiques

La monographie sur le Projet alimentaire territorial du Pays du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez publiée en septembre 2018 aborde un sujet central. En effet, le système alimentaire est au cœur de plusieurs préoccupations du Parc : nutrition, santé, territoire, agriculture, culture et environnement.



## Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

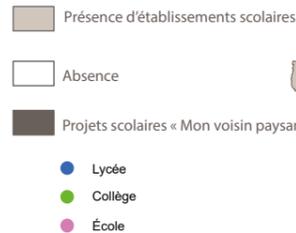
### Mon voisin paysan

- Afin de sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants du Livradois-Forez aux enjeux de l'agriculture pour ce territoire, le Parc a lancé, à la rentrée 2017, un projet pédagogique fédérateur intitulé « Mon voisin paysan ». Ce thème de la proximité avec le monde agricole peut être traité sous différents angles : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et élevage, agriculture et énergie, agriculture et saisons... Ce projet permet d'éveiller la curiosité et le sens de l'observation des élèves, de leur faire découvrir les phénomènes de la vie végétale et animale, le métier d'agriculteur, les savoir-faire paysans et les enjeux de l'agriculture dans un territoire classé Parc naturel régional (produire mais aussi gérer l'espace, les paysages et la diversité biologique), de prendre conscience de l'origine des produits, de leur saisonnalité et des choix alimentaires.
- Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 575 élèves de 23 établissements (de 21 communes) accompagnés par 25 enseignants ont bénéficié de 95 demi-journées réalisées par 13 animateurs et ont passé une demi-journée avec un agriculteur sur son exploitation (23 « voisins paysans » ont participé). Ils ont ainsi découvert le monde agricole du Livra-

dois-Forez à travers plusieurs sujets traités en classe : l'agriculture dans le paysage, la fabrication de la fourme, l'apiculture, le maraichage, les petits fruits, les légumes de saison, la fabrication du pain, la production de lait, les machines agricoles anciennes, l'agriculture dans le temps, l'élevage bovin... La première année de ce projet a en outre permis de nouer des partenariats éducatifs intéressants, notamment des échanges avec des EHPAD et entre les parents d'élèves et les écoles, des rencontres entre habitants et élèves...

— En fin d'année scolaire, le Parc a organisé trois journées d'échange (à Fournols, à Chabreloche et à Sauzillanges) au cours desquelles 365 élèves ont pu faire connaître leurs découvertes et leurs projets à travers plusieurs expositions et animations.

— En septembre 2018 a démarré la deuxième année de ce projet auquel participent 22 établissements accompagnés par 12 animateurs.



## Impliquer les habitants dans les actions du Parc

### Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

Depuis 2016, un appel à projets annuel permet aux communes et communautés de communes de recevoir un soutien technique et financier du Parc pour la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité qui sont exemplaires, innovantes et reproductibles et qui s'appuient sur l'implication et la participation des habitants. En 2018, 9 communes et 1 communauté de communes ont bénéficié de ce dispositif. Les habitants d'Auge-rolles (Puy-de-Dôme), d'Auzon (Haute-Loire) et de Bonneval (Haute-Loire) ont participé à la végétalisation des centres-bourgs réalisée dans l'optique du passage en « zéro phyto ». La plantation d'un verger communal à La Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme) qui avait démarré en 2017 a été achevée en

2018. Tout comme la création d'une mare et la plantation d'une haie d'essences locales à Grandrif (Puy-de-Dôme). A Frugières-le-Pin (Haute-Loire) ont été créés un parc arboré et un théâtre de verdure. Dans le Puy-de-Dôme, deux vergers pédagogiques ont été plantés, l'un au Domaine de la Planche à Viscomtat (à l'initiative de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et des Eclairiers) et l'autre à Trézioux, autour du jardin partagé. Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme) a créé un jardin pédagogique et un verger communal. Un verger partagé a été installé au cœur d'Ambert.

### Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Forez

— Créer une base de données sur la faune et la flore et la mettre à la disposition des habi-

tants du Livradois-Forez (via le site Internet du Parc) ; leur proposer de contribuer à la connaissance des espèces en participant à des inventaires ; animer un forum Internet pour permettre des échanges entre les observateurs et créer un réseau d'alerte sur la biodiversité ; former un réseau d'ambassadeurs de la nature ; disposer de données actualisées et géo-référencées sur les espèces et les milieux : tels sont les objectifs de l'Observatoire participatif de la biodiversité créé par le Parc.

- 320 personnes étaient inscrites à l'Observatoire en 2018.
- En 2018, le Parc a proposé aux habitants du Livradois-Forez de participer à trois inventaires : l'un concernant les oiseaux à la mangeoire (93 participants ; 2 850 observations de 29 espèces) ; le deuxième concernant les hérissons (39 observateurs répartis sur 40

communes ; 124 observations pour 121 hérissons vivants ou morts observés) et le troisième concernant les chiroptères (22 participants ; 29 observations ; 24 observations de chauves-souris en vol ; 4 espèces). Chacune de ces enquêtes a fait l'objet d'un bilan communiqué à chaque participant et mis en ligne sur le site de l'Observatoire.

- Chacun des trois ateliers de formation organisés par le Parc - sur les rapaces communs, sur les chauves-souris et sur la flore prairiale - a réuni une vingtaine de personnes.
- Le réseau d'ambadrices et d'ambassadeurs nature compte 85 membres qui ont signé la charte d'engagement pour une période de 3 ans.
- Un inventaire des chouettes chevêches a été proposé aux ambadrices et ambassadeurs. Au préalable, deux ateliers leur ont permis de parfaire leurs connaissances sur cet oiseau et d'appréhender les modalités de cet inventaire. Quelque 316 km<sup>2</sup> ont été pros-

pectés (224 points d'écoute pour deux passages) au cours de cette première campagne. Un travail préparatoire important a été réalisé par un stagiaire. 36 ambadrices et ambassadeurs ont été mobilisé(e)s, réparti(e)s en 11 équipes coordonnées par un technicien du Parc. 18 mâles chanteurs ont été recensés

### Réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez

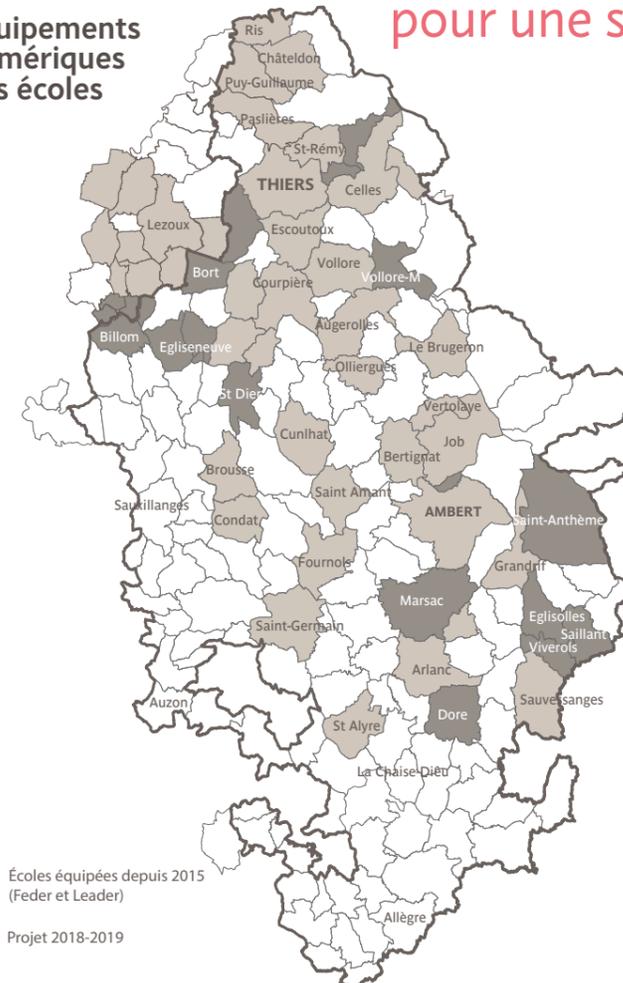
Le Parc souhaite proposer aux collectivités, aux associations et collectifs, aux agriculteurs et aux habitants un dispositif partagé visant à susciter, soutenir et accompagner la mise en œuvre, via des initiatives citoyennes, de pratiques qui permettent à chacun de réduire son impact sur l'environnement. Les contours de cet « atelier des pratiques vertueuses et éco-citoyennes », rebaptisé « Coup de pouce, réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez » ont été dessinés en 2018. Des habitants et acteurs du territoire ont

participé à cette élaboration. 264 personnes ont répondu au questionnaire proposé par le Parc, des réunions ont été organisées, un comité de pilotage a été mis en place. Le but de ce réseau est d'aider la réalisation d'initiatives qui s'inscrivent dans une logique de transition écologique ou énergétique en mettant en relation celles et ceux qui les portent avec un réseau de personnes qui, par leur parcours, leur expérience, leur savoir-faire, leurs connaissances, peuvent leur apporter un soutien et un appui. Dans la pratique, un petit groupe sera constitué autour de chacun des porteurs d'initiatives. Une première rencontre permettra de bien comprendre le projet et les questions qu'il soulève et d'établir une feuille de route. Des points réguliers seront organisés pour accompagner chaque initiative tout au long de son avancement. Cinq projets seront ainsi accompagnés en 2019, année de l'expérimentation du réseau.

## Agir pour plus de solidarité

### Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants

#### Équipements numériques des écoles



### Zoom sur le numérique éducatif

En cohérence avec le Programme de Développement Rural Auvergne et la stratégie régionale de déploiement des infrastructures numériques, le programme Leader du GAL Livradois-Forez a souhaité accompagner le développement des usages numériques à l'école. Fort du dialogue engagé avec l'éducation nationale, un programme d'accompagnement des communes a ainsi été prévu pour doter les classes d'équipements numériques (vidéo projecteur interactif, tableau numérique interactif, tablettes, ...) porteurs de nouvelles pratiques pédagogiques et d'attractivité. En 2018, 14 dossiers ont été programmés pour un montant de 105 000 € à destination des écoles suivantes : Culhat, Ris, Cunhat, Escoutoux, Joze, Châteldon, Saint Alyre d'Arlanc, Seychalles, Moissat, Job, Ravel, Grandrif et la Forie. Cette liste complète ainsi les écoles déjà équipées sur le territoire au nombre de 27 tandis que 20 nouvelles écoles ont déjà réfléchi à des solutions d'équipements pour 2019. Outre l'accompagnement à l'équipement, l'éducation nationale propose des formations en direction des enseignants.



## Développement d'outils numériques partagés

Dans le cadre du programme Leader 2014-2020, le Parc accompagne les initiatives d'expérimentation et de projets numériques pour le grand public (internet), les services du Parc (intranet et extranet) et ses partenaires (internet, extranet et intranet). En 2018, elle a accompagné :

- Le forum Internet mis en place en 2018 pour faciliter les échanges entre les membres de l'Observatoire participatif de la biodiversité a facilité le développement de nouvelles enquêtes.
- Plusieurs réseaux associatifs – notamment Randonnée en Livradois-Forez et Passeurs de Mots (anciennement ABLF1) - ont pu créer ou refondre leur site web. Dans le cadre de la nouvelle saison culturelle, le site Internet « Les jeunes pousses » a été revu.
- Un travail important a été mené pour adapter le site du réseau Cap'Actif – devenu Entreprendre en Livradois-Forez - aux technologies actuelles et qu'il réponde mieux aux besoins des utilisateurs.
- L'application de gestion des délibérations du Syndicat mixte du Parc a été mise en partage sur la plateforme GitHub pour favoriser l'ouverture des codes sources et des données.
- La mission Développement du numérique a accompagné Billom Communauté pour la création d'un nouveau site Internet.

## Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

Pour attirer des compétences et faciliter le recrutement des conjoints, des industriels se sont fédérés au sein de l'association « Travail-

ler et vivre en Livradois-Forez ». Des producteurs de produits locaux utilisent ensemble l'appellation « Saveurs du Livradois-Forez ». La Maison du Tourisme vient de définir son nouveau positionnement marketing : « Parc naturel régional Livradois-Forez, l'Auvergne des nouvelles expériences ». Les partenaires de la création et de la reprise d'entreprises travaillent ensemble dans le cadre du réseau « Entreprendre en Livradois-Forez ». Toutes ces initiatives visent à développer la notoriété du Livradois-Forez. Mais elles ne sont pas coordonnées. Pour accroître l'attractivité de ce territoire, les acteurs locaux, institutionnels et privés, souhaitent renforcer son image en créant de nouvelles synergies et des mutualisations de moyens autour de valeurs communes et d'outils partagés. Il revient au Parc de les rassembler et les mobiliser pour mener ensemble des actions de promotion et de communication autour d'une marque partagée valorisante. Quelle que soit la cible visée - habitants, nouveaux habitants, futurs habitants, touristes, entrepreneurs, salariés, futurs salariés, consommateurs de produits locaux...-, il convient de définir un positionnement marketing commun. Et ce en lien avec l'image de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la marque Auvergne et la marque Parc. Pour construire cette stratégie de marketing territorial et élaborer un plan d'actions, le Parc souhaite être accompagné par une expertise externe. Il a lancé une consultation et recruté une chargée de mission Marketing territorial et tourisme durable qui suivra cette étude puis assurera la mise en œuvre des orientations qui seront définies en 2019.



## S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

### Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux

#### Lecture

La quatrième édition de Classé premier, prix littéraire qui met en lice des premiers romans pour adultes, s'est déroulée d'avril à novembre 2018 avec pour thème « le premier roman d'auteurs ». Les médiathèques du Livradois-Forez et Passeurs de Mots ont proposé aux lecteurs(rices) une sélection de 5 romans. 350 personnes ont participé à ce prix qui a bénéficié du partenariat de la Mé-

diathèque départementale du Puy-de-Dôme et du Parc et de la collaboration de Ciné Parc. En novembre, la Maison du Parc a accueilli la journée finale de Classé Premier. Rencontre avec deux auteures Anne-Isabelle Lacasagne et Virginie Roels, lecture d'extraits de romans, jeux quiz, table ronde étaient au programme. 50 personnes ont participé.

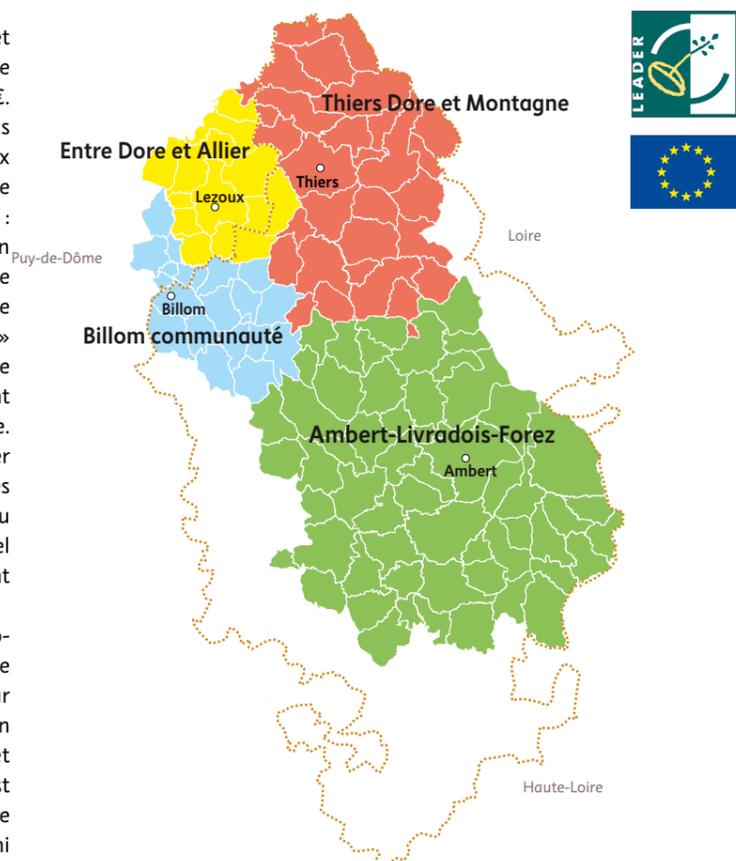


# 5

## Politiques territoriales et syndicat mixte du Parc

# Programme LEADER

- Le programme Leader 2014-2020 permet au territoire du Parc de bénéficier d'une enveloppe de fonds européens de 4 727 117 €. Ceux-ci sont destinés à co-financer des projets publics ou privés qui correspondent aux objectifs opérationnels de ce programme dont la stratégie peut être ainsi résumée : « Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez ». Son plan d'actions se décline en trois objectifs opérationnels : la reconquête des centres-bourgs ; la « relocalisation » de l'économie et des services ; un « art de vivre » basé sur la créativité, le sentiment d'appartenance et les usages du numérique. 13 fiches-actions précisent qui peut bénéficier de ces financements et pour quels types d'opérations. Après un démarrage un peu chaotique dû à l'environnement institutionnel de sa mise en œuvre, ce programme a atteint sa vitesse de croisière en 2018.
- Son instance décisionnelle, le Comité de programmation, veille à sa bonne mise en œuvre et décide de l'attribution des subventions sur la base d'une grille et de critères de sélection qui permettent de vérifier que chaque projet s'inscrit dans le plan d'actions. Ce comité est constitué de 25 membres : 9 élus et 16 issus de la société civile. Depuis fin 2015, il s'est réuni à 14 reprises dont 4 fois en 2018 : le rythme des réunions a été plus soutenu en raison de l'avancée de la programmation des dossiers (voir ci-dessous). Lors de chaque réunion, l'état d'avancement de la maquette (pré-programmation et programmation des opérations) est présenté.
- 2018 a été une année particulièrement riche en projets soumis au Comité de programmation : 55 dossiers ont été programmés, pour un montant total de subventions Leader de 1 525 184,22 € (soit environ 28% l'enveloppe totale) ; 36 dossiers relevant majoritairement du dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat (représentant un montant de subvention Leader de 383 745,74 €) ont reçu un avis préalable favorable.
- Depuis le début du programme, les dossiers ayant reçu un avis préalable favorables représentent un montant total de 3 694 142,45 € de subvention Leader, soit plus de 78 % de la maquette financière ; les dossiers ayant reçu un accord de subvention atteignent 2 315 841,22 €, soit près de 50 % de l'enveloppe totale. 2 dossiers ont été payés en 2018 pour un total de 245 272,59 € de subvention.
- Depuis 1991, les cinq programmes Leader qui se sont succédés au profit du Livradois-Forez ont permis la réalisation de près de 1 000 projets. Environ 10 millions d'euros de financements européens ont ainsi été investis dans ce territoire.

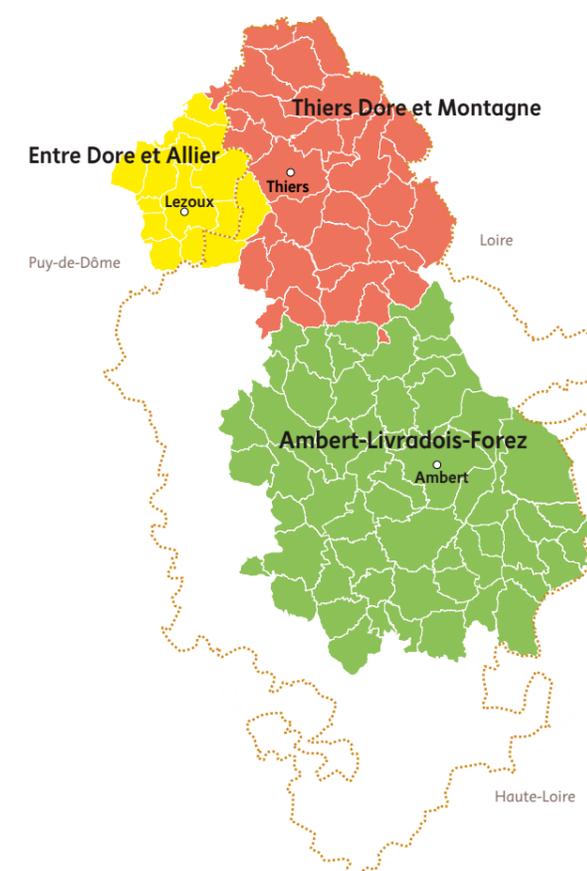


## SCOT Livradois-Forez

- L'ambition du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Livradois-Forez – qui concerne le territoire des communautés de communes Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez, soit 102 communes du Puy-de-Dôme regroupant 84 000 habitants – est de renforcer l'attractivité de ce territoire en améliorant le cadre de vie et en répondant aux besoins des habitants en vue d'attirer de nouvelles populations. Ce document d'urbanisme fixe, pour les collectivités, le cadre d'un aménagement du territoire plus équilibré et solidaire, dans le respect des principes du développement durable et du Grenelle de l'environnement ([www.scot-livradois-forez.fr](http://www.scot-livradois-forez.fr)). En 2017, les élus ont élaboré un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui exprime les grands objectifs de ce SCoT pour les 20 prochaines années. 2018 a été consacrée à l'écriture du document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui permet de décliner la mise en œuvre de ce PADD.



- Dans chacune des communautés de communes, un atelier a été organisé à l'intention des élus afin de faire un point sur l'état d'avancement de l'élaboration du SCoT, de présenter les premiers éléments du DOO et de recueillir leurs remarques. Au total, une centaine de personnes ont participé.
- Une Rando SCoT a été proposée aux élus et aux partenaires associés à l'élaboration du SCoT. Cet itinéraire de 80 km en car a permis aux 31 participants de découvrir des projets portés par des collectivités, de rencontrer les élus de celles-ci et d'échanger sur les enjeux du territoire et leurs traductions dans les orientations du futur SCoT.
- La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR) fixe comme objectif aux SCoT d'identifier « en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation ». En vue de l'application de cette disposition, la chargée de mission du Parc a organisé des réunions avec les techniciens des communautés de communes en charge de l'urbanisme et avec les élus des vingt plus importantes communes du territoire. Ces rencontres ont permis de définir le potentiel de densification des zones habitées et des zones d'activités afin d'abonder le DOO par un état des lieux précis du foncier et des projets communaux. Ce fut également un temps privilégié pour expliquer concrètement l'intérêt et les effets d'un SCoT.
- Au cours de l'année, 5 réunions publiques ont été organisées.
- Le troisième numéro de la revue du SCoT a été édité début 2018 (1 500 exemplaires adressés aux élus et aux partenaires) avec au sommaire une présentation de la vocation du SCoT, de son ambition générale, des objectifs politiques inscrits dans le PADD, des outils de concertation, des études complémentaires et du calendrier de son élaboration.
- 11 articles ont été mis en ligne sur le site Internet du Parc et la Lettre du Parc (blog) en a publié trois.
- 5 communiqués ont été adressés à la presse.
- Afin de sensibiliser les jeunes citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire, le SCoT a été présenté à des élèves du collège Jules Romains d'Ambert (classes de 6ème et 5ème) et du collège Lucien Gachon de Cunlhat (classes de 3ème). L'agriculture, les espaces de vie, la démographie, l'habitat, l'économie, les mobilités ont notamment été abordés.



- En fin d'année, les documents (diagnostic socio-économique, état initial de l'environnement et projet d'aménagement et de développement durable) ont été mis à disposition du public à la Maison du Parc, au siège de chaque communauté de communes concernée et dans les mairies de Thiers, d'Ambert, de Courpière, et de Lezoux. Les personnes qui se sont rendues dans ces lieux ont pu consigner leurs observations dans un registre ouvert à cet effet.
- A l'intérieur de son périmètre, les documents d'urbanisme - programmes locaux de l'habitat (PLH), plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et cartes communales - devront être compatibles avec les orientations du SCoT Livradois-Forez. En conséquence, la chargée de mission SCoT a été consultée, au cours de l'année 2018, à propos du PLH de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, des PLU de Bulhon et de Saint-Rémy-sur-Durolle et des PLUi du Pays d'Olliergues et du Pays d'Ambert.

# Intercommunalités

- Les relations et les modalités de coopération entre le Parc et les EPCI<sup>(1)</sup> de son territoire ont été profondément modifiées par la fusion des communautés de communes le 1er janvier 2017. Alors qu'avant cette date, le Livradois-Forez comptait 25 EPCI, leur nombre est maintenant de 11. Chacun regroupe donc un vaste territoire. Parmi eux 3 communautés d'agglomération - Issoire, Le Puy-en-Velay et Loire-Forez - dont les effectifs salariés sont souvent supérieurs à 200 personnes. Face à ces bouleversements, il était nécessaire de redéfinir les modalités d'une concertation continue entre le Parc et ces EPCI. Les équipes de direction ont décidé d'organiser des temps d'échanges réguliers pour appréhender au mieux les modalités d'une collaboration qui soit en adéquation avec l'évolution des missions/compétences et des programmes/projets des uns et des autres. En 2018, deux réunions ont eu lieu.
- Le Parc participe à la construction du projet de territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez à laquelle sont associé(e)s les citoyennes et citoyens. Parmi ceux-ci ont été identifiées des PEP'S (Personnes à énergie positive et solidaire) qui ont témoigné dans de courts films tournés par des étudiants de l'Université Clermont Auvergne. Chacun de ces portraits a été diffusé à l'occasion de cinq rendez-vous. En fixant l'un d'eux à la Maison du Parc, la communauté de communes a rappelé son attachement au Parc.

(1) Etablissement public de coopération intercommunale

# Pays vallée de la Dore

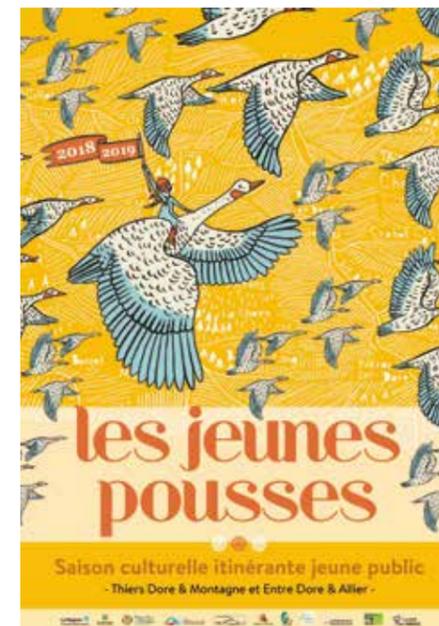
- Depuis la fusion des communautés de communes, le Pays vallée de la Dore est composé de 3 EPCI (11 auparavant) : les communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez et Entre Dore et Allier. Il demeure un outil au service de ses membres qui continuent à mener des actions ensemble et à réfléchir sur les projets qui les lient.
- L'échelle du Pays correspondant à celle de l'organisation hospitalière, la santé est un sujet fédérateur et cohérent pour ce territoire. 2018 a été consacrée à l'évaluation du Contrat local de santé et à la poursuite des actions de prévention. Elle a vu une augmentation des interventions auprès des professionnels de santé : accompagnement de la structuration de leurs équipes ; recherche active de professionnels (promotion des offres sur les sites Internet dédiés et lors de rencontres nationales) qui a permis de voir l'arrivée de trois nouveaux praticiens à Thiers, Viverols et Saint-Rémy-sur-Durolle. Dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, le Pays a apporté son expertise pour l'élaboration d'une stratégie « santé » et d'un programme d'actions. Il a également participé à l'étude pour une nouvelle organisation de l'offre de santé sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et à la réflexion sur l'opportunité de créer un centre de santé. Le 19ème Congrès des jeunes internes de médecine générale, qui a réuni à Valence (Drôme) près de 600 internes autour du thème « Médecine responsable ... santé durable » a été pour le Pays l'occasion de rencontrer des candidats à l'installation et de confronter ses actions aux attentes des jeunes médecins.
- Début 2018, le Pays a revu sa feuille de route du numérique pour permettre l'émergence de nouveaux projets en faveur de l'attractivité du territoire. Il a uni son expertise avec celles



Photo à gauche : conférence des maires du Pays Vallée de la Dore en décembre 2018.



Photo à droite : recherche de professionnels de santé - Rencontre nationale des internes de médecine générale



de l'Éducation nationale pour accompagner la mise en place d'équipements numériques adaptés aux besoins des écoles et financés en partie par des fonds européens (programmes Leader ou FEDER). Le développement des usages du numérique et de la dématérialisation constitue un enjeu fort pour les publics qui en sont les plus éloignés. Une communication sur ce thème a été faite lors de la conférence des maires. Le Pays participe aux réflexions sur l'émergence de tiers-lieux : issus de démarches collectives, ceux-ci représentent une opportunité pour les territoires ruraux. La ville de Thiers a organisé un voyage d'étude dans la Creuse dédié à l'économie collaborative et à l'émergence des tiers-lieux.

- Le Pays a accompagné le SIVU<sup>(1)</sup> des Transports urbains thiernois pour l'élaboration d'une étude opérationnelle pour la mise en place d'un nouveau service de mobilité et l'élargissement de son périmètre. Cet appui permet de mettre ces réflexions en cohérence avec le SCoT et l'organisation des mobilités sur l'ensemble du territoire du Pays.
- Fin 2018, Actypoles (entreprise à but d'emplois de Thiers) a organisé le transport de 7 apprentis du bassin thiernois. Cette initiative est née d'une réflexion menée par le Pays, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le SIVU et l'Atrium (en lien avec la Mission locale, le Centre de formation des apprentis, les établissements scolaires, les chambres consulaires...) en vue de proposer un service adapté aux besoins de mobilité des apprentis.

Marionnettes à domicile  
Compagnie la Trouée



- 2018 a vu se dérouler la troisième édition des Jeunes Pousses, saison culturelle dédiée au jeune public du bassin de Thiers. Cette initiative est portée par les communautés de communes de Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier et les communes de Thiers et de Courpière. Chaque saison propose non seulement plusieurs spectacles mais aussi des ateliers et de nombreux rendez-vous autour du spectacle vivant, de la lecture publique et du cinéma.
- L'action Marionnettes à domicile permet aux personnes âgées en perte d'autonomie accompagnées par les associations d'aide à domicile et les CLIC<sup>(2)</sup> de rompre leur isolement social. Cette expérimentation est portée par les CLIC et a reçu le soutien de la conférence des financeurs. Une sociologue a été chargée d'évaluer ce projet lancé en 2017 pour trois ans. En outre, cette action soutient une démarche artistique : le Pays a accompagné la compagnie La Trouée pour la création d'un nouveau spectacle.
- Les EPCI se sont engagés dans des conventions d'éducation artistique et culturelle dont l'objectif est de parvenir à ce que les arts et la culture concernent 100% des enfants. Pour l'atteindre, le Pays participe à la mise en réseau des partenaires culturels et à la recherche de nouvelles actions de médiation.
- Le Pays vallée de la Dore s'investit dans certaines actions du Parc. Notamment sur les thèmes de « santé environnement », avec la prise en compte de la biodiversité dans les politiques de santé ; de l'attractivité, avec la participation à la politique Entreprendre en Livradois-Forez ; de l'urbanisme, avec sa contribution au SCoT Livradois-Forez ; de « éducation et numérique », avec l'accompagnement de l'équipement numérique des classes ; pour le Projet alimentaire territorial, avec la prise en compte de l'alimentation dans les politiques de santé.

(1) Syndicat intercommunal à vocation unique  
(2) Centre local d'information et de coordination



## Le Comité syndical en décembre 2018

### Collège des communes

#### COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants (dont 1 à pourvoir) :

#### PUY-DE-DÔME

##### Laurent BACHELERIE

Maire de Novacelles

##### Christine BATISSON

Conseillère municipale d'Églisolles

##### Gérard BÉRARD

Maire de Glaine-Montaigut

##### Bernard BERAUD

Maire-Adjoint de La Chaulme

##### Tony BERNARD

Maire de Châteldon

##### Marina BEYNEIX

Conseillère municipale d'Égliseneuve-Près-Billom

##### Geneviève BLANC-GARIN

Conseillère municipale de Grandval

##### Jean BOREL

Maire-Adjoint de Ceilloux

##### Rachel BOURNIER

Conseillère municipale de Sauviat

##### Mathieu CAPITAINE

Conseiller municipal de St-Genès-La-Tourette

##### Josiane COMBRIS

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine

##### Eric DUBOURGNOUX

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

##### Ludovic FARDEY

Conseiller municipal de Marat

##### Jean-Yves GALLIEN

Conseiller municipal de Fournols

##### Michel GIRARD

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix

##### Jacky GRAND

Maire-Adjoint de Billom

##### Christelle GROISNE

Maire de Domaize

##### Christian HEUX

Conseiller municipal d'échandelys

##### Johan IMBERT

Maire-Adjoint d'Ambert

##### Sylvain LAMARTINE

Maire-Adjoint de Montmorin

##### Bernard LORTON

Maire d'Aubusson d'Auvergne

##### Isabelle MOSNIER

Conseillère municipale de Sauvessanges

##### Stéphane RODIER

Maire-Adjoint de Thiers

##### Jacques ROUSSEL

Conseiller municipal de Vic-le-Comte

##### Christiane SAMSON

Maire de Courpière

##### Michel SAUVADE

Maire de Marsac-en-Livradois

##### Bernard SAXER

Conseiller municipal de Peschadoires

##### Lionel ZWENGER

Conseiller municipal de Valcivières

#### HAUTE-LOIRE

##### Hervé ALLEZARD,

Conseiller municipal de St-Vert

##### Jérémie BARBAROUX

Conseiller municipal de Chassignes

##### Jean-François BLANC

Conseiller municipal de Jax

#### HAUTE-LOIRE (SUITE)

##### Nathalie BOUDOUL

Conseillère municipale de Berbezit

##### Jean-Robert CHAIZE

Conseiller municipal de Malvières

##### Annie CHALOYARD

Conseillère municipale de Bonneval

##### Solange FALGON

Conseillère municipale d'Allègre

##### Jean-Pierre OLIVIERI

Conseiller municipal de St-Georges-Lagricol

##### Isabelle PEPIN

Conseillère municipale de La-Chaise-Dieu

#### LOIRE

##### Patricia DUBIEN

Maire-Adjointe de Chalmazel-Jeansagnière

##### Bruno PILONCHÉRY,

Conseiller municipal de Les Salles

### Collège des EPCI à fiscalité propre

#### 8 représentants :

**Christine BEDOUIN**, Déléguée de la Communauté d'Agglomération Loire Forez

**Vincent CHALLET**, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

**Michel GONIN**, Vice-président de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

**Corinne MONDIN**, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

**Jean-Claude DAURAT**, Président de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

**Josiane HUGUET**, Déléguée de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

**Dominique VAURIS**, Vice-président de la Communauté de Communes Billom communauté

**Serge DESCHEEMACKER**, Délégué de la Communauté de Communes Rives du Haut-Allier

### Collège des Départements

#### 13 représentants :

##### 10 représentants du Conseil

départemental du Puy-de-Dôme ,  
2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.

#### PUY-DE-DÔME

**Annie CHEVALDONNÉ** et **Olivier CHAMBON**, Thiers

**Jean-Luc COUPAT**, Monts du Livradois

**Jeanne ESPINASSE**, Vic-le-Comte

**Jocelyne GLASSE LE GARS**, Billom

**Serge PICHOT**, Gerzat

**Monique ROUGIER** et **Florent MONEYRON**, Lezoux

**Valérie PRUNIER**, Ambert

**Bernard SAUVADE**, Brassac-les-Mines

#### HAUTE-LOIRE

**Marie-Agnès PETIT** et **Bernard BRIGNON**

Plateau du Haut-Velay granitique

#### LOIRE

**Pierre-Jean ROCHETTE**, Boën-sur-Lignon

### Collège de la Région

#### 7 représentants :

**Caroline BEVILLARD**

**Alain BUSSIÈRE**

**Gabriel DE PEYRECAVE**

**Catherine FROMAGE**

**Myriam FOUGÈRE**

**Anne PELLET**

**Jean-Pierre TAITE**

### Autres formations

#### 2 représentants :

**Bernard LORTON**, formation Pays vallée de la Dore

**Yves FOURNET FAYARD**, formation SCoT Livradois-Forez

## Le Bureau syndical

#### PRÉSIDENT

**Tony BERNARD**

#### VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

**Nathalie BOUDOUL**

**Annie CHEVALDONNÉ**

**Eric DUBOURGNOUX**

**Myriam FOUGÈRE**

**Corinne MONDIN**

**Stéphane RODIER**

#### VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT

**Bernard LORTON**, formation Pays vallée de la Dore

**Yves FOURNET FAYARD**, formation SCoT

#### COLLÈGE DES COMMUNES

**Tony BERNARD**

**Nathalie BOUDOUL**

**Jean-Robert CHAIZE**

**Patricia DUBIEN**

**Eric DUBOURGNOUX**

**Johan IMBERT**

**Stéphane RODIER**

**Michel SAUVADE**

#### COLLÈGE DES EPCI

##### À FISCALITÉ PROPRE

**Vincent CHALLET**

**Corinne MONDIN**

#### COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

**Bernard BRIGNON**

**Annie CHEVALDONNÉ**

**Jean-Luc COUPAT**

**Valérie PRUNIER**

**Pierre-Jean ROCHETTE**

#### COLLÈGE DE LA RÉGION

**Caroline BEVILLARD**

**Alain BUSSIÈRE**

**Myriam FOUGÈRE**

**Anne PELLET**

## L'équipe technique

#### DIRECTEUR

**Dominique VERGNAUD**

#### DIRECTEUR ADJOINT

**Éric COURNUT**

### Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

#### Nadine NOGARET

responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels-biodiversité

#### Delphine GIRAULT

gestion de l'eau et des milieux aquatiques

#### Sylvain SAXER

contrat territorial Dore Aval

#### Isabelle ROMEUF

Natura 2000

#### Emilie ARDOUIN

Natura 2000

#### Nathanaël LEFEBVRE

gestion d'espaces naturels remarquables

#### Audrey JEAN

éducation à l'environnement et au développement durable

#### Serge CHALEIL

médiation des patrimoines

#### Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

#### Catherine BREUIL

assistante - secrétariat

### Pôle développement, promotion, valorisation

#### Étienne CLAIR

responsable du pôle économie, responsabilité sociétale des entreprises ;

#### Christelle PEYRE

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

#### Lucien COMPTE

agriculture et valorisation des produits

#### Vianney TAING / Lola DESCHAMPS

forêt - filière bois

#### Caroline LE ROY / Amandine THERON

tourisme durable marketing territorial

#### Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

#### Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

#### Agnès CHASSAING

assistante - secrétariat

## Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

**Brice GRENIER**

**Laetitia JUCHAULT**

**Léa MEUNIER**

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

**Christophe JEANPETIT**

**Candice ROUSSEL**

**Chantal PERRON**

**Patrice JOUVE**

**Bastien BONNAND**

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

**Jérémy COLZANI**

— Réseau agricole du Livradois-Forez :

**Nicolas DELORME**

**Élodie PERRET**

— Éducation Nationale :

**Mathieu MISSONNIER**

— Maison du Tourisme :

**Benoît BARRÈS**

**Brigitte ARCIS**

**Alexandra CHASTENET**

**Sébastien GIRAUD**

**Aubéri FOURNET-FAYARD**

**Nicolas PINAUD**

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (25 femmes, 44 hommes et un poste à pourvoir) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres. En 2018, le Comité syndical s'est réuni 5 fois et a examiné 86 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

### Pôle urbanisme aménagement et énergie

#### Juliane COURT

responsable du pôle, aménagement, architecture et urbanisme

#### Claire MALLET

urbanisme opérationnel

#### Claire BUTTY / Lise SIMON

aménagement - centres-bourgs

#### SAMUEL RIO-DERREY

paysage - aménagement

#### Émilie JAILLET

énergies

#### Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

#### Valérie ARTHAUD

assistante - secrétariat

### Pôle politiques territoriales

#### Eric COURNUT

responsable du pôle

#### Émilie GRILLE

pays de la vallée de la Dore

#### Clémentine LHUILLIER

SCoT Livradois-Forez

#### Amélie DEMONTPION

chargée de mission programme LEADER

#### Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme leader

### Pôle administration générale et logistique

#### Caroline MIROWSKI

responsable du pôle gestion administrative financière et ressources humaines

#### Clémence CASTELO

assistante de direction

#### Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

#### Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

#### Renaud LAIRE

géomatique et systèmes

informatiques

#### Mélanie NOURRISSON

développement numérique

#### Agnès CHASSAING

accueil et secrétariat

#### Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

#### Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

#### René COGNET

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

### Mouvements

#### ARR

# Le budget

## 1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2018 (fonctionnement et investissement) s'élève à 3 249 861,03 €, soit une baisse de 23,5 % par rapport au budget 2017.

Les dépenses et recettes initialement votées le 1er février 2018 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 2 octobre 2018.

Le budget supplémentaire (BS) 2018 a été adopté le 28 juin 2018 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 5 989 616,33 € en recettes et en dépenses.

## 2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2018 dégage un solde négatif de 502 900,84 €.

Les dépenses sont en légère augmentation en raison notamment :

- de la hausse des dépenses d'investissement suite aux travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de l'accueil de la Maison du Parc ;
- les dépenses de fonctionnement liées à la structure sont quant à elles contenues.

## Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	<b>355 628,27</b>	<b>269 335,42</b>
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	<b>246 357,65</b>	<b>193 672,82</b>
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	<b>126 173,71</b>	<b>44 701,74</b>
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	<b>190 299,61</b>	<b>29 269,88</b>
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>918 459,24</b>	<b>536 979,86</b>

Les recettes sont en baisse en raison notamment :

- de l'absence de recettes non perçues d'une part, sur le programme d'actions et d'autre part, sur certains postes d'animation inscrits dans le budget de fonctionnement de la structure (fonds européen LEADER, FEADER et FEDER).

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2018 est de 3 788 358,82 € (3 140 894,61 € en fonctionnement et 647 464,21 € en investissement) et 71 908,60 € restant à réaliser en 2018 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2018 est de 3 285 457,98 € (3 134 064,71 € en fonctionnement et 151 293,27 € en investissement) ; 95 375,70 € restant à réaliser en investissement.

- Les dépenses liées aux charges courantes représentent 23 % des dépenses de structure : 530 606,49 € (contre 526 908,72 € en 2017). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de procéder à un renouvellement régulier des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 580 475 € (contre 385 974,17 € en 2017) et ont permis de financer :

- les travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de l'accueil de la Maison du Parc, pour un montant de 368 877,61 € ;
- l'acquisition de mobilier pour les nouveaux espaces de travail pour un montant de 30 462,95 € ;
- l'acquisition de véhicules électriques et un camion pour un montant de 110 934,42 € ;
- l'acquisition de petit matériel, de postes informatiques, de logiciels ou de panneaux signalétiques, pour un montant de 62 748,79 € ;
- la reprise de subventions d'investissement pour un montant de 7 451,23 €.

## 3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 289 424,58 € (contre 2 301 094,98 € en 2017) soit une diminution de -0,5 %.

Les dépenses de structure restent contenues.

- Celles liées à la masse salariale représentent 77% des dépenses de structure soit un montant de 1 758 818,09 € (contre 1 774 186,26 € en 2017).

- l'effectif est en grande partie titulaire (25 sur les 32 agents liés à la Charte et au programme LEADER) ;

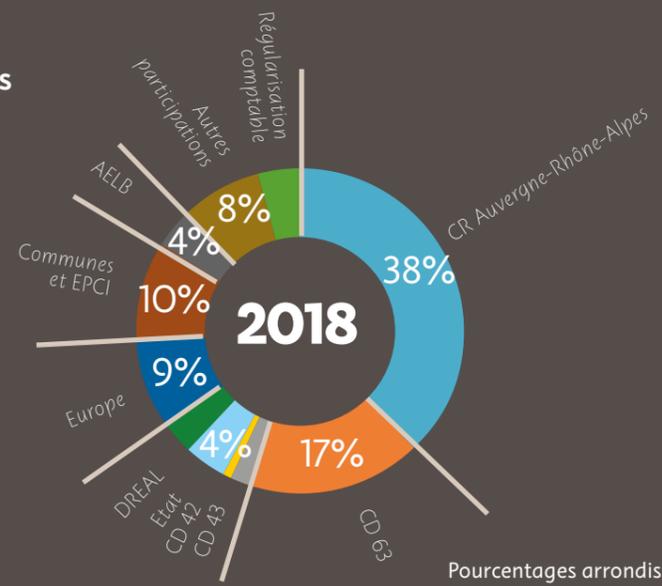
- seuls les emplois permanents sont inscrits au budget fonctionnement de la structure (soit 34 agents dont 2 affectés aux objet/compétence spécifiques « Pays Vallée de la Dore » et « SCoT » du syndicat mixte) ;

- les autres emplois liés à des actions (soit 7 agents) sont inscrits dans le budget « programme d'actions » du Parc.

**1219 mandats pour régler les factures et 367 titres de recettes ont été émis.**

## Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2016	réalisé 2017	réalisé 2018
CR Auvergne-Rhône-Alpes	<b>1 160 673,37</b>	<b>1 190 323,91</b>	<b>1 262 490,95</b>
CD 63	<b>539 102,69</b>	<b>558 350,95</b>	<b>562 170,01</b>
CD 43	<b>65 339,24</b>	<b>64 896,46</b>	<b>57 564,00</b>
CD 42	<b>20 691,45</b>	<b>20 691,45</b>	<b>20 691,45</b>
État	<b>43 422,97</b>	<b>109 231,10</b>	<b>132 258,24</b>
DREAL	<b>168 666,85</b>	<b>69 979,99</b>	<b>86 269,64</b>
Europe	<b>0,00</b>	<b>85 388,71</b>	<b>300 088,97</b>
Communes et EPCI	<b>329 311,51</b>	<b>331 878,69</b>	<b>343 218,39</b>
Agence de l'Eau Loire Bretagne		<b>182 618,30</b>	<b>140 647,52</b>
Autres participations	<b>380 128,55</b>	<b>350 792,09</b>	<b>260 776,18</b>
FCTVA	<b>14 511,67</b>	<b>18 847,06</b>	<b>0,00</b>
Régularisation comptable	<b>120 680,73</b>	<b>435 819,02</b>	<b>119 282,63</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 842 529,03</b>	<b>3 418 817,73</b>	<b>3 285 457,98</b>



Hautes chaumes du Forez © Jean-Claude CORBEL



Bilan 2018 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019 - ISSN imprimé 2647-3097 - ISSN en ligne 2647-8269 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet

Conception graphique end'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : GROUPE DROUIN



# Le réseau des Parcs

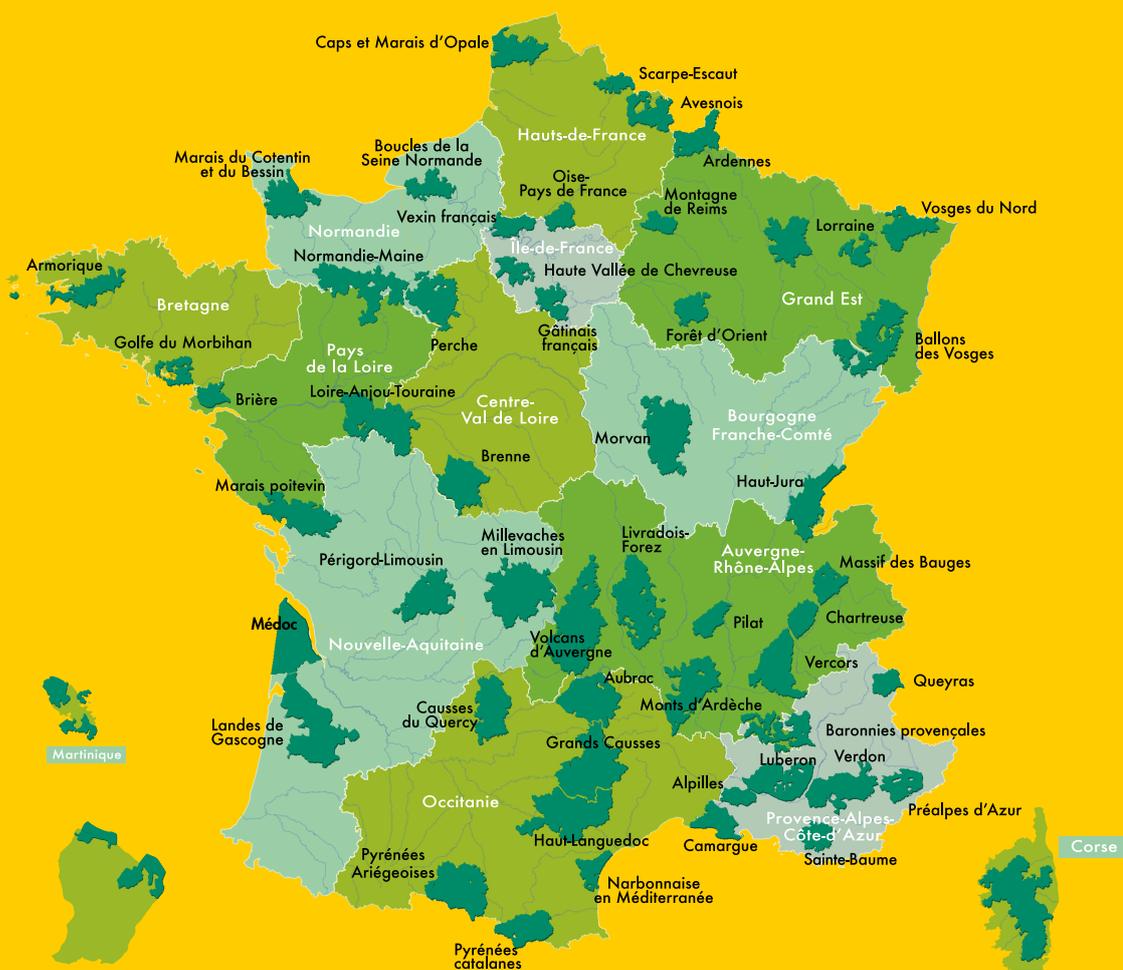
## Une autre vie s'invente ici

**54** Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

[www.parcs-naturels-régionaux.fr](http://www.parcs-naturels-régionaux.fr)

Les 54 Parcs naturels régionaux rassemblent près de 4 500 communes.

Sur 15 régions, ils concernent plus de 4 millions d'habitants et représentent 15% du territoire.



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France



Parc  
naturel  
régional  
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel [info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)

[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)



Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

Loire  
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



L'EUROPE S'ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEDER

